



**HAL**  
open science

# Causes d'abandons et d'arrêts des projets de microfermes maraîchères dans le cadre d'une installation accompagnée

Alice de Lapparent

## ► To cite this version:

Alice de Lapparent. Causes d'abandons et d'arrêts des projets de microfermes maraîchères dans le cadre d'une installation accompagnée. Agriculture, économie et politique. 2021. hal-04125437

**HAL Id: hal-04125437**

**<https://hal.inrae.fr/hal-04125437v1>**

Submitted on 12 Jun 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NoDerivatives 4.0 International License

Mention de Master Agrosociétés, Environnement Territoires, Paysages,  
Forêts

Master 2 Agroécologie, Connaissances, Territoires Et Sociétés  
2020 – 2021

**Causes d'abandons et d'arrêts des projets de  
microfermes maraîchères dans le cadre d'une  
installation accompagnée**

**Présenté par Alice de Lapparent**



**UMR Ecologie Systématique Evolution –  
Equipe Trajectoires Ecologiques et Société**

**Stage encadré par François Léger**

**Référent AgroParisTech : Samuel Roturier**



## Résumé

---

L'engouement récent pour le maraîchage diversifié sur petites surfaces amène à se poser de nombreuses questions sur le succès réel de tels projets agricoles atypiques. Des entretiens semi-directifs avec des personnes participant à l'accompagnement des porteurs de projets ont été réalisés afin de mieux connaître les causes pour lesquelles des projets micro-maraîchers peuvent être abandonnés, avant ou après l'installation. Celle-ci concerne majoritairement des personnes non issues du monde agricole, en reconversion. Ces personnes ont une vision souvent idéalisée du métier, et ne réalisent pas toujours sa complexité technique. Par conséquent, les abandons après une première prise de contact sont fréquents. En plus d'une formation théorique, la pratique, par des stages, du salariat ou du bénévolat, semble importante afin de mieux appréhender la réalité du métier. Une diversification des fermes et des accompagnements fréquentés permet d'acquérir un certain recul critique et d'adapter au mieux le projet d'installation. Pour des porteurs de projets plus avancés dans le parcours à l'installation, des problèmes tels que le foncier et le financement seraient les principales causes d'abandons de projets. Une fois les maraîchers installés, les arrêts d'activité semblent assez rares parmi les installations accompagnées. Cela est souvent justifié par la motivation des maraîchers, qui parviennent à maintenir leur activité malgré les difficultés. Les principales causes d'arrêts évoquées sont les problèmes familiaux ou relationnels ; les difficultés économiques liées aux choix techniques du maraîcher, et pouvant amener à une déception quant au revenu créé ; et les problèmes de santé. Cette étude donne des pistes pour mieux accompagner l'installation de ces profils émergents et leur intégration au monde agricole.

Mots-clés : installation ; maraîchage diversifié sur petites surfaces ; arrêts ; abandons de projets ; permaculture.

## Abstract

---

Lately, enthusiasm for market gardening on small surfaces lead to a series of questions about the actual success of such atypical projects. Half-directive interviews were conducted with people accompanying project owners, enabling a better understanding of the causes leading to an abandon of such projects, before or after installation. The latter concerns in majority people from outside the farming world, through reconversions. These people often have an idyllic vision of the job, and they don't always realize the technical difficulty implied. Therefore, renunciations after a first contact are frequent. In addition to a theoretical formation, practice, through internships, jobs or volunteering, seems important to apprehend the reality of the job. A diversification of the farms and accompanying structures may enable to acquire a critical perspective and to better adapt the project. Later in the installation process, problems such as acquiring a land or a funding would become the main reasons for giving up. Once farmers are installed, cessations seem relatively scarce among accompanied installations. This is often justified through the farmers' motivation, enabling them to maintain their activity despite the difficulties. Main mentioned causes for cessations are family or relational issues; economic issues due to the farmer's technical choices, leading to disappointment concerning the income; and health issues. This study gives some leads to a better support of these emergent profiles and their integration into the farming world.

Keywords: installation; market gardening on small surfaces; cessations; project abortion; permaculture.

## Remerciements

---

Je tiens particulièrement à remercier François Léger, qui a rendu ce stage possible et m'a accompagnée malgré les circonstances particulières que représentent un stage à distance. Merci pour tous les conseils et les encouragements, ainsi que pour les discussions toujours passionnantes.

Je remercie aussi très largement l'ensemble des personnes qui m'ont accordé un peu de leur temps pour un entretien, alors que rien ne les y incitait. Sans elles rien n'aurait été possible. Merci pour votre patience, votre gentillesse et votre intérêt pour le sujet. Merci aussi à celles qui voulaient le faire mais n'ont finalement pas pu.

Un grand merci aussi à toutes les autres personnes qui m'ont aidée en me communiquant des contacts et des ressources. Merci d'avoir montré de l'enthousiasme pour mon sujet, regonflant ainsi ma motivation.

## Table des matières

---

|   |            |
|---|------------|
| <b>Résumé.....</b>  | <b>ii</b>  |
| <b>Abstract .....</b>   | <b>ii</b>  |
| <b>Remerciements.....</b>   | <b>iii</b> |
| <b>Table des matières .....</b>   | <b>iv</b>  |
| <b>Liste des figures .....</b>  | <b>vi</b>  |
| <b>Liste des tableaux .....</b>   | <b>vi</b>  |
| <b>Liste des acronymes.....</b>   | <b>vii</b> |
| <b>Introduction .....</b>   | <b>1</b>   |
| Emergence de systèmes agricoles alternatifs et enjeux .....   | 1          |
| Essoufflement de l’agriculture moderne.....   | 1          |
| Les mouvements de reconnexion à la nature .....   | 3          |
| L’utopie des populations néorurales contemporaines.....   | 5          |
| La microferme maraîchère biologique comme projet de vie des populations néorurales .....                    | 7          |
| Conception des systèmes agricoles micro-maraîchers : aspirations et adaptation.....                         | 9          |
| Les microfermes sont des projets agricoles atypiques, d’installation difficile .....                        | 10         |
| Importance de connaître les causes d’échecs à travers l’étude de projets arrêtés.....                       | 12         |
| <b>Méthode .....</b>  | <b>15</b>  |
| Personnes enquêtées .....   | 15         |
| Enquête quantitative .....  | 17         |
| Entretiens .....  | 17         |
| <b>Perception des PP et de l’installation maraîchère par les membres de l’accompagnement agricole .....</b> | <b>19</b>  |
| Le point de vue des personnes accompagnantes.....   | 19         |
| Les porteurs de projets et leur vision de l’activité maraîchère .....                                       | 19         |
| Le décalage perçu par les accompagnant·es entre cette vision de l’activité maraîchère et la réalité.....    | 20         |
| Le processus de préparation à l’installation.....   | 21         |
| Intérêt de la diversification des sources d’informations pour la construction du projet .....               | 22         |

|   |           |
|---|-----------|
| <b>Les abandons.....</b>  | <b>25</b> |
| Les abandons précoces de projets .....  | 25        |
| Abandons plus tardifs .....   | 26        |
| Analyse des différentes étapes de l'installation propices aux abandons .....  | 28        |
| <b>Les arrêts .....</b>   | <b>31</b> |
| Des arrêts relativement rares.....  | 31        |
| Les causes d'arrêts identifiées .....   | 32        |
| Les arrêts comme résultat d'une incompatibilité entre le projet de vie et la réalité ...                                    | 34        |
| Par-delà l'abandon : quels devenir pour ces personnes ?.....  | 36        |
| <b>Vers un dépassement des oppositions idéologiques, pour un meilleur accompagnement des installations atypiques ?.....</b> | <b>39</b> |
| Des abandons typiques d'un phénomène de reconversions et des arrêts post-installation relativement peu nombreux .....       | 39        |
| Des facteurs de pérennisation peu spécifiques aux microfermes maraîchères .....   | 40        |
| Apport d'un meilleur soutien à ces installations.....   | 40        |
| Diversification des critères d'évaluation et de l'accompagnement .....  | 42        |
| Considérations autour de l'installation et de l'arrêt.....  | 43        |
| <b>Conclusion .....</b>   | <b>45</b> |
| <b>Références bibliographiques.....</b>   | <b>47</b> |
| <b>Résumé.....</b>  | <b>51</b> |
| <b>Abstract .....</b>   | <b>51</b> |

## Liste des figures

---

|   |    |
|---|----|
| Figure 1: Répartition des chefs d'exploitation agricole selon le sexe par tranche d'âge en 2019. Tiré de Gaillard <i>et al.</i> , 2020.....                         | 2  |
| Figure 2: Cadre conceptuel pour approcher les choix stratégiques des microfermes (Morel, 2016).....   | 10 |
| Figure 3: Evolution du projet à mesure du processus d'installation, par réévaluation de la situation perçue et des aspirations. ....                                | 28 |
| Figure 4 : Modification des choix stratégiques après l'installation pouvant mener à l'arrêt des projets de microfermes. Inspiré de Morel, 2016 et Barbe, 2018. .... | 36 |

## Liste des tableaux

---

|  |    |
|--|----|
| Tableau 1: Répartition géographique des structures enquêtées.....  | 16 |
| Tableau 2: Rattachement des différentes personnes contactées, rencontrées et ayant répondu au questionnaire..... | 18 |



## Liste des acronymes

---

AB : Agriculture Biologique

ADEAR : Association pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural

AMAP : Association Pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne

BPREA : Brevet Professionnel de Responsable d'Exploitation Agricole

CFPPA : Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole

DJA : Dotation Jeune Agriculteur

ETP : Equivalent Temps Plein

GAB : Groupement des Agriculteurs Biologiques

GRAB : Groupement Régional de l'Agriculture Biologique

MSA : Mutualité Sociale Agricole

NIMA : personne Non Issue du Milieu Agricole

PAI : Point Accueil Installation

PP : Porteur ou porteuse de projet. Cette abréviation sera utilisée au masculin à titre épïcène.

## Introduction

---

### Emergence de systèmes agricoles alternatifs et enjeux

Depuis une dizaine d'années de nouveaux concepts d'agriculture alternative tels que l'agroécologie, la permaculture ou le maraîchage bio-intensif voient le jour. Dans un contexte où un certain nombre de pratiques agricoles sont fortement remises en question pour leurs impacts environnementaux et sociaux, les systèmes appliquant des pratiques alternatives ont pour ambition de répondre à ces enjeux de durabilité. Mais ils sont aussi fortement critiqués, les écarts par rapport au modèle dominant étant perçus comme un manque de pragmatisme. Par conséquent, il peut être ardu de savoir ce qu'il en est exactement de la viabilité de ces systèmes. Nous nous intéressons donc aux causes pouvant amener à un renoncement au moment de la mise en place ou de la pérennisation de tels systèmes agricoles alternatifs.

### Essoufflement de l'agriculture moderne

Ces systèmes se développent en réponse à l'essoufflement de l'agriculture industrielle actuellement observable. Celle-ci est en effet régulièrement pointée du doigt par les climatologues et les environnementalistes pour ses d'innombrables dégâts environnementaux, dans le monde entier. Les sols sont érodés et carencés (FAO, 2016), les surplus d'azote et de phosphore provenant des engrais polluent les cours d'eau et les océans (Diaz & Rosenberg, 2008), la biodiversité décline (IPBES, 2018), et la valeur des déficits de récolte du fait de la disparition de pollinisateurs a été estimée entre 235 et 577 milliards de dollars par an (IPBES, 2019). La dégradation des terres a entraîné une réduction de la productivité agricole sur 23% de la surface terrestre, et les rejets de gaz à effet de serre ( $N_2O$ ,  $CH_4$  et  $CO_2$ ) explosent, avec, en France, une contribution de l'agriculture s'élevant à 20% environ des émissions nationales (CGAER, 2014).

D'autre part, en permettant une augmentation très forte de la productivité du travail, cette agriculture a entraîné une baisse drastique du nombre d'agriculteur·rices. Ainsi, la baisse du nombre d'exploitations engagée à la fin des années 1950 ne s'est jamais infléchie. Le nombre d'exploitant·es agricoles est en chute libre : alors que ce nombre s'élevait à plus d'1,5 millions en 1970, il serait estimé à 400 000 en 2019, soit 1,5 % de la population active française. Cela est aggravé par la pyramide des âges des

actifs agricoles, qui est très déséquilibrée : en 2019, 55 % des agriculteur·rices ont 50 ans ou plus, tandis que les moins de 25 ans représentent moins de 1 % des actifs (Chardon *et al.*, 2020, Figure 1). Dans ce contexte où près de la moitié des actifs agricoles devraient partir à la retraite dans les quelques années à venir, la transmission des exploitations est devenue une préoccupation majeure. Alors que traditionnellement les exploitations sont transmises d'une génération à l'autre au sein d'une même famille, aujourd'hui nombre d'agriculteur·rices ne souhaitent pas que leurs enfants adoptent ce métier : en 2017, 54 % des agriculteur·rices déclaraient ne pas encourager leur descendance à emprunter le même chemin qu'eux (Boiteau, 2017). Il devient donc indispensable d'ouvrir ce métier à d'autres personnes.

### Répartition des chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole selon le sexe par tranche d'âge en 2019

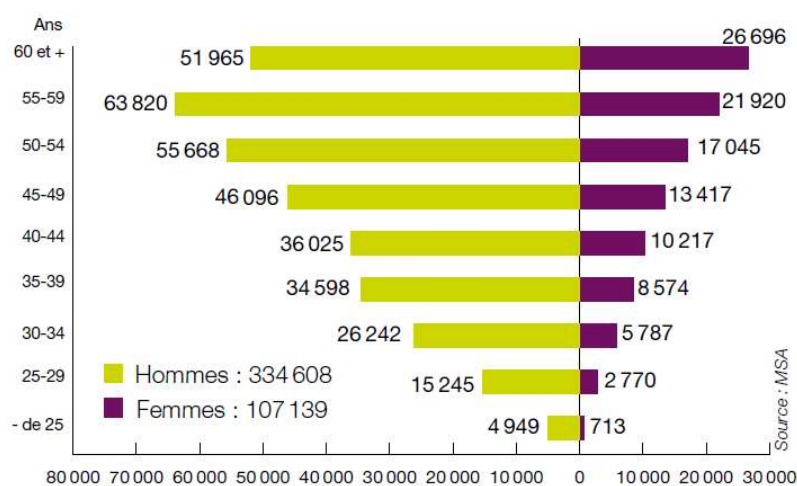


Figure 1: Répartition des chefs d'exploitation agricole selon le sexe par tranche d'âge en 2019. Tiré de Gaillard et al., 2020.

Au début du XX<sup>ème</sup> siècle, les fondateur·ices de l'agriculture biologique et de l'agroécologie ont été les premiers à critiquer les impacts délétères de la chimie et de l'industrialisation agricoles sur les liens sociaux et culturels des paysans, sur la fertilité des sols et sur la santé humaine. Désormais, face à ces constats alarmants, les scientifiques s'accordent pour dire que l'agriculture de demain doit être diversifiée, à plus petite échelle et beaucoup moins gourmande en pétrole. Il est donc nécessaire d'adopter des pratiques sortant du cadre imposé par l'agriculture industrielle. L'augmentation de la proportion de personnes qui ne sont pas issues du milieu agricole, voire du monde rural, pourrait se révéler être un contexte favorable à une rupture avec les pratiques en place.

## Les mouvements de reconnexion à la nature

Dans le cadre monotone et artificiel de la ville, nombreux·ses sont celles et ceux qui rêvent d'habiter plus poétiquement le monde, par un retour à la nature, à la terre, au vivant. Ce sont chaque année des milliers de personnes qui franchissent le pas. Les mouvements migratoires des villes vers les campagnes se maintiennent depuis 1968, en se transformant mais sans jamais se tarir. Plusieurs mouvements successifs ont été caractérisés, dont les profils-types et les motivations sont différents.

Les premières arrivées font suite aux mouvements sociaux de Mai 68. Elles sont précédées par quelques précurseurs isolés (comme Pierre Rabhi, arrivé en Ardèche en 1961), mais l'essentiel du mouvement se déroule entre 1969 et 1973. Elle se compose de « hippies » ou « vrais marginaux », qui refusent le système dans sa globalité et sont à la recherche d'une autarcie maximale. Ces personnes s'établissent en communautés qui cherchent à créer à petite échelle ce qui n'a pas pu être obtenu à l'échelle nationale. La composante agricole, incontournable dans tout projet autarcique, est souvent centrale dans ces projets. Ces communautés s'implantent de manière sélective dans les angles morts du développement accéléré des Trente Glorieuses, c'est-à-dire essentiellement les zones de moyenne montagne du sud de la France (Léger & Hervieu, 1979; Rouvière, 2016).

Entre 1975 et 1985, les arrivées sont nombreuses et les profils plus variés. Ces personnes partagent l'idéologie de leurs prédécesseurs, d'une fuite hors de la société et d'un rejet du mode de vie consumériste, au profit d'un retour à la terre. Un mode de vie plus sain et convivial, proche de la nature, est recherché. Cependant ceux qui la composent sont plus pragmatiques et recherchent un revenu, une certaine intégration sociale. Ce « déplacement de l'utopie », observé en 1979 par B. Hervieu et D. Léger, correspond à la fin de la croissance économique ainsi qu'à la naissance de l'écologie politique, marquée par la candidature de René Dumont à l'élection présidentielle en 1974. La croyance dans le progrès sans fin générateur de bonheur pour l'humanité est remise en question par ces mouvements (Rouvière, 2016).

Ces premières arrivées ouvrent la voie aux suivantes, qui s'en différencient cependant par leur composition sociale et leurs motivations. En effet, à un moment où l'urbanité a gagné la campagne, les populations qui vont suivre optent pour celle-ci, par choix ou par défaut, non plus pour le genre de vie qu'elle autorise (permettant de concrétiser une idéologie : autonomie, vie communautaire...), mais en raison du cadre de vie qu'elle offre. Les installations néorurales qui suivent sont donc moins des reconversions vers le milieu agricole que des personnes venues exercer leur profession à la campagne. Ces personnes espèrent vivre moins durement en milieu rural leur précarité économique. Ainsi, on assiste à l'installation d'un public en difficulté composé de femmes seules avec enfants venues des métropoles, attirées par les liens de solidarité,

plus faciles en milieu rural, les aides diverses ainsi que la mise en place de systèmes économiques autocentrés et solidaires leur permettant de vivre (Rouvière, 2016; Samak, 2017).

Enfin, les années autour de 2005 voient arriver un mouvement transcendant les catégories sociales. Son visage est double. D'abord, les « nouveaux autarciques » appartenant à la mouvance libertaire, radicale, altermondialiste et écologiste. Ses membres s'installent, de manière subie ou choisie, hors de tout cadre réglementaire, dans des tipis, yourtes ou cabanes. Ils rejettent la société telle qu'elle fonctionne, renouant ainsi avec une démarche politique proche de l'utopie communautaire post-soixante-huitarde. Ils sont souvent en conflit avec les édiles et sont diversement accueillis par les habitant·es. Parallèlement, grossit un courant « civique ». Celui-ci rassemble des citoyen·nes autour de la transition écologique, qui cherchent à s'inscrire dans les communautés locales (villages) existantes. Ces personnes donnent à leurs gestes une portée politique, en montrant qu'il est possible de changer de vie pour se mettre en accord avec ses valeurs et de reconquérir du pouvoir sur sa vie (*empowerment*), tout en répondant à des enjeux d'intérêt général (emploi, aménagement du territoire, services environnementaux...). Cela peut se concrétiser à travers la création d'une exploitation agricole. Celle-ci permet d'être « son propre patron », c'est-à-dire d'acquérir une certaine indépendance par rapport à un travail salarié. D'autre part, elle fournit un certain nombre de services : entretien des paysages, distribution d'une alimentation saine et respectueuse de l'environnement... (Rouvière, 2016)

Ce qui rassemble ces deux courants est un rejet du fonctionnement de la société, une insatisfaction de la vie en ville. Un autre cadre de vie est donc recherché, dans une démarche plus hédoniste que les migrations post-68. Ces migrant·es sont essentiellement des jeunes adultes, potentiellement accompagnés d'enfants en bas âge. La préoccupation d'offrir à leurs enfants une qualité de vie autre que celle de la ville est souvent une motivation de leur migration. En plus d'un loyer abordable, ces personnes accordent une grande importance au confort matériel ainsi qu'au cachet de la maison, à sa situation, à la présence ou non d'un jardin. Leur situation est plutôt stable, plus de la moitié étant propriétaires de leur lieu d'habitation. Les personnes retraitées sont minoritaires. En revanche, le *sex ratio* est variable selon la région, favorable tantôt aux femmes, tantôt aux hommes. D'un niveau de formation élevé, ces personnes sont généralement surqualifiées pour l'emploi qu'elles occupent. L'amélioration du réseau routier a sans doute contribué à l'essor de cette vague (Roullier, 2011 ; Rouvière, 2016).

Outre les installations néorurales, beaucoup d'installations ont lieu en zones périurbaines, de plus en plus loin des villes. Cela permet de profiter à la fois de certains avantages de la ville (emploi...) et de la campagne (cadre, coût de la vie...). Cet éloignement aux centres urbains, tout en conservant des attaches urbaines, force à une

certaine cohabitation des modes de vie urbain et rural, qui ouvre des possibilités de nouvelles organisations agricoles sociales. Des formes d'agricultures hybrides, telles que l'agriculture urbaine, connaissent un succès grandissant, en particulier chez les jeunes adultes (Fougier, 2021). Le maraîchage diversifié sur petites surfaces est particulièrement adapté à cette situation, où les conflits d'usages font monter le prix du foncier. Le choix d'une aire périurbaine rend aussi possible une installation en agriculture même si le ou la conjoint·e travaille en ville. La proximité avec un large bassin de consommation peut aussi être un atout pour écouler la production, avec des temps de transports réduits.

## L'utopie des populations néorurales contemporaines

Ainsi, alors que la campagne avait autrefois l'image d'une terre pauvre, arriérée et ennuyante (comme l'illustre Flaubert avec ses descriptions de l'ennui provincial), depuis les années 60, elle n'a eu de cesse de faire rêver les citadin·es. Dans l'enquête réalisée par B. Hervieu & J. Viard (1996), la campagne est associée à la liberté, au plaisir, au bien-être. Elle est souvent idéalisée, vue à travers le prisme des vacances ou des week-ends. D'un lieu de production alimentaire, elle est devenue un lieu de loisir, principalement caractérisé par son paysage. C'est aussi le lieu des racines, surtout pour des régions où l'immigration est très forte comme l'Île-de-France.

Mais si la plupart des citadin·es sont attachés à la campagne, ils et elles ne seraient pas prêts à y déménager pour autant (Hervieu & Viard, 1996). Une motivation supplémentaire doit les pousser à franchir le pas : au désir ardent de nature, la quête de bien-être à la campagne, s'ajoute généralement une critique acerbe du modèle capitaliste et néo-libéral actuellement au cœur de notre société. Parmi leurs motivations, on peut trouver, parfois mêlées, aussi bien des aspirations postmodernes (une quête du bien-être à la campagne, un projet familial), que des peurs survivalistes, ou même des ambitions anticapitalistes (inscription dans des systèmes d'échanges de type don/contre-don, participation à des manifestations) (D'Allens & Leclair, 2015). À l'instar de leurs aîné·es, ces personnes fuient la ville et son mode de vie « hors sol », veulent prendre ou reprendre en main leur vie, penser et agir par eux-mêmes au lieu d'obéir aux injonctions venues d'en haut. Ces individus souffrent, au travail ou dans leur quotidien, d'une perte de sens affective et relationnelle (Roullier, 2011). Ce phénomène grandissant, où les gens ont le sentiment que la vie, et en particulier le travail, perd tout son sens, est une frustration existentielle qui touche de plus en plus d'individus dans les grandes villes. Ainsi, d'après une enquête conduite en 2020, c'est près de la moitié (48%) de la population française qui a déjà envisagé, initié ou réalisé une reconversion professionnelle. La question du sens est très présente dans les discours des personnes en situation de reconversion, quel que soit leur secteur d'activité ou leur statut d'emploi. L'ennui et le manque de sens dans le poste actuel est même, pour 40% des actifs en cours de reconversion, le premier

déclencheur de changement identifié (Klein, 2020). Il est attendu du travail qu'il fasse écho à ses valeurs, à un certain sens éthique. Si cette attente est déçue, la reconversion professionnelle permet de se placer dans une nouvelle trajectoire professionnelle, plus en accord avec les valeurs portées. Elle donne une nouvelle inflexion au parcours biographique, qui peut amener à quitter la ville (Negroni & Mazade, 2019).

Ainsi, les populations néorurales actuelles désirent mettre en cohérence leurs valeurs avec leurs actes, redonner un sens à leur existence et retrouver une créativité au travail. Ces individus affichent souvent une sensibilité aux valeurs écologiques et féministes, ainsi qu'un intérêt pour le développement personnel et spirituel. Ils ont pour ambition de changer le monde par le bas, en se focalisant sur des « utopies concrètes » d'échelle locale ou micro-locale (permaculture, agroécologie, circuits courts, systèmes d'échanges locaux...). Leur rapport à l'écologie s'exprime à travers le souhait de se sentir utile, par exemple en produisant une alimentation saine pouvant nourrir une population locale, d'une manière respectueuse pour la terre et les humains (Rouvière, 2016). Ces personnes désirent aussi acquérir des savoir-faire qui leur permettent de retrouver un certain niveau d'autonomie : se nourrir, réparer son matériel, faire son pain, construire sa maison... Tout autant de compétences qui permettraient de s'échapper d'un système devenu aliénant (D'Allens & Leclair, 2016).

Dans le domaine agricole, les néopaysan·nes sont de plus en plus nombreux·ses. La remise en question du modèle productiviste, pour des raisons à la fois idéologiques et économiques, les conduit à s'engager dans des systèmes de production inédits. Ces systèmes reposent sur des créneaux soit totalement nouveaux pour la région (petits fruits, légumes, apiculture, plantes médicinales et aromatiques), soit ressuscités (châtaigne, laine de mouton) ou revalorisés (élevage ovin et caprin). Ils résultent le plus souvent d'une démarche pragmatique, faite de tâtonnements, en fonction des contraintes économiques et techniques de l'exploitation. Bien que très divers, ces systèmes agricoles présentent des caractéristiques identifiables : une polyactivité combinant autoconsommation, limitation des coûts, vente directe, intégration d'activités non agricoles (e.g. un atelier de transformation, ou de l'accueil à la ferme) et utilisation de techniques agricoles douces (compost, homéopathie vétérinaire, énergies renouvelables) (Rouvière, 2016). Par ces activités multiples, les néopaysan·nes parviennent à créer des dynamiques locales qui parfois même raniment des villages victimes de la dépopulation et de la disparition des services publics. L'agriculture est utilisée comme un outil au service d'une cause plus large où priment les fonctions qualitatives, sociales et environnementales. La ferme est conçue de façon à répondre à des enjeux d'intérêt général : préserver les sols, l'eau et la biodiversité à travers l'agriculture paysanne, assurer le lien social grâce aux circuits courts, maintenir l'emploi et l'attractivité du territoire par l'installation de jeunes générations, entretenir les paysages et lutter contre la déprise agricole en occupant le territoire, conserver un patrimoine génétique vivant et des pratiques agricoles traditionnelles... L'expérimentation est très présente afin de réinventer la condition de

paysan et de participer à la transition agroécologique (D'Allens & Leclair, 2016). Des techniques traditionnelles sont revues et améliorées. Certains pans de l'agriculture, qui étaient jusqu'ici restés en marge, se professionnalisent (Julliand *et al.*, 2019).

Ce faisant, les populations néopaysannes se situent dans une double rupture : d'une part avec les pratiques agricoles paysannes traditionnelles, et d'autre part avec le discours officiel des organismes agricoles, tenants de l'agriculture productiviste. Leur activité est revendiquée comme preuve que le productivisme n'est pas incontournable et que la désertification n'est pas une fatalité. Le territoire est ainsi repensé en faisant évoluer la représentation du milieu rural et du rôle de l'agriculteur. Les hiérarchies sont renversées, en redonnant de la noblesse à une activité qui a été longtemps méprisée, réservée aux mauvais élèves ou aux classes populaires. Ainsi un étudiant de Sciences Po peut préférer les landes aux couloirs de la haute administration française, et une directrice de musée peut devenir arboricultrice. Le décalage entre la qualification et le niveau de revenu est considéré comme peu préoccupant, car les valeurs de décroissance et de respect environnementales sont prioritaires. C'est donc un projet de société qui est porté, visant à prouver que cette agriculture est viable et pourrait supplanter l'agriculture productiviste. Bien que désormais minoritaire au sein de la population française, l'agriculteur demeure une figure centrale et fondatrice de l'identité nationale, par le biais d'une agriculture extensive de qualité répondant à une demande de plus en plus forte des consommateurs urbains. Il incarne un ancrage local nécessaire dans un contexte de mondialisation uniformisatrice (D'Allens & Leclair, 2016 ; Rouvière, 2016).

## La microferme maraîchère biologique comme projet de vie des populations néorurales

Un type de projet de vie néopaysan actuellement en vogue est la création d'une exploitation maraîchère biologique, sur des fermes de très petite surface, très diversifiées, avec une commercialisation en circuits courts. Nous appellerons par la suite ce type de projets les « microfermes maraîchères biologiques ».

Bien que le terme soit de plus en plus utilisé, y compris dans des médias grand public, il n'existe pas à ce jour de définition consensuelle de la microferme maraîchère biologique. Il est généralement admis qu'il s'agit d'une exploitation maraîchère dont la surface agricole utile est inférieure au seuil habituellement considéré comme étant un minimum nécessaire pour la viabilité en maraîchage biologique, ce seuil étant souvent fixé à 1,5 ha par ETP (Equivalent Temps Plein) (Bué, 2016 ; Morel, 2016). Un critère portant sur la taille totale de l'exploitation est parfois ajouté. Cependant, la seule utilisation d'un critère de taille n'est pas entièrement satisfaisante pour cette définition. Un critère comme la mécanisation pourrait être plus révélateur d'un certain système de



production ; mais il est aussi plus compliqué à appliquer. On pourrait de même imaginer discriminer les microfermes selon leur nombre d'employés, les quantités produites, leur chiffre d'affaires ou encore le nombre de consommateurs touchés. En outre, le déclaratif n'est pas non plus satisfaisant car des initiatives peuvent remplir les critères de la microferme mais ne pas se revendiquer comme telles, trouvant le terme plutôt péjoratif et préférant une dénomination telle que « maraîchage biologique diversifié sur petite surface » (Morel, 2016).

En nous inspirant des travaux de K. Morel (2016) et du projet MMBio (porté par l'ITAB), nous définirons donc la microferme maraîchère comme il suit : une exploitation maraîchère (au moins 2/3 du chiffre d'affaires issu du maraîchage) dont la surface cultivée est inférieure à 1,5 ha par ETP et dont la production est très diversifiée (plus de 15 espèces par an). La commercialisation en circuits courts et la limitation des investissements et de la motorisation sont des traits communs supplémentaires, considérés ici comme non-discriminants. La définition adoptée est volontairement choisie assez large afin d'englober différentes situations. Elle porte aussi sur un critère relativement facile à connaître (la surface cultivée), afin d'avoir des chances que la donnée soit présente dans les fichiers – bien qu'en pratique, il semble qu'en général seule la production (maraîchage diversifié) soit enregistrée dans les bases de données des organismes enquêtés.

Depuis quelques années, ces installations en microfermes rencontrent un étonnant succès médiatique, avec des articles sur le sujet parus dans des médias très grand public. De plus en plus d'urbain·es rêvent de maraîchage sur petite surface. Le cas échéant, le choix de ce type d'exploitations relève pour les néopaysan·nes à la fois de leurs valeurs et de contraintes plus pragmatiques. Parmi celles-ci, se trouve en tout premier le problème de l'accès au foncier, particulièrement ardu pour les personnes qui ne sont pas issues du monde agricole. Le maraîchage diversifié, peu exigeant en surfaces, est donc vu comme une solution lorsque l'acquisition d'une parcelle plus grande semble impossible (FNAB, 2013).

Ces fermes maraîchères sur petite surface sont aussi souvent l'aboutissement d'une reconquête de sens (Morel, 2016). Comme nous l'avons vu précédemment, ces néopaysan·nes cherchent à redonner du sens à leur vie, en effectuant un métier manuel à l'utilité quotidienne immédiatement visible. Ils et elles cherchent à changer le monde par l'exemple, et de façon pragmatique, en commençant par leur environnement proche. Par exemple, la volonté de maîtriser la commercialisation et d'être en contact direct avec le consommateur fait partie intégrante de nombreux projets d'installations en bio. Le choix se porte alors souvent sur le maraîchage car il se prête particulièrement à la vente directe.

Ces porteurs et porteuses de projet (PP) cherchent aussi à reconstruire, à une échelle locale, la nature à laquelle ils rêvent, un coin de paradis : « *Donner le primat à la beauté nous semble une évidence.* » (Hervé-Gruyer & Hervé-Gruyer, 2014). La permaculture, qui est une de leurs sources d'inspiration principales, invite à concevoir les

espaces en insistant sur le fait que les espaces agricoles ne sont pas uniquement des lieux de production, mais avant tout des lieux de vie. L'esthétique et la qualité de vie ont une place centrale dans leur conception. Du point de vue du maraîcher ou de la maraîchère, il peut être préférable de gagner moins mais de vivre dans un environnement agréable, stimulant intellectuellement, et en accord avec ses principes. Mais cette utopie doit s'ancrer dans le réel pour pouvoir durer, et beaucoup revendiquent un niveau élevé de pragmatisme.

L'installation en microferme maraîchère biologique est donc plus qu'un projet professionnel. La vie professionnelle et la vie privée s'y mêlent étroitement, d'autant que le temps consacré à l'activité maraîchère laisse relativement peu de place aux loisirs extérieurs. Les maraîcher·ères, ainsi que leur famille, habitent souvent sur leur exploitation, l'habitation pouvant, dans une approche permaculturelle, être intégrée à la conception de l'agroécosystème. L'installation est donc souvent accompagnée d'un déménagement, pour le PP mais aussi, éventuellement, pour sa famille. Ce changement de cadre de vie est parfois accompagné de modifications du mode de vie : réduction des dépenses en favorisant l'autoproduction, plus forte participation aux réseaux locaux...

Les inspirations de ces PP sont variées : permaculture, agriculture naturelle, maraîchage biointensif, biodynamie... Ils hybrident ces différentes sources d'inspiration et tentent sur leur ferme de combiner au mieux les pratiques et les approches qui leur semblent intéressantes dans chacune, en fonction des conditions mais aussi de leur sensibilité. Les aménagements de leur exploitation sont basés avant tout sur l'expérimentation constante, et leur système technique est en permanente évolution, remis en question au gré de nouvelles lectures, des discussions avec d'autres paysans ou des informations glanées sur Internet (Morel, 2016).

## Conception des systèmes agricoles micro-maraîchers : aspirations et adaptation

Pour comprendre les choix stratégiques (choix techniques, organisation du travail, commercialisation, ...) des maraîcher·ères sur petites surfaces, K. Morel (2016) a proposé un cadre d'analyse systémique (Figure 2). Ce cadre conceptuel présente les choix stratégiques comme le résultat d'un processus complexe d'arbitrage entre les aspirations sociales et environnementales des paysan·nes, ainsi que d'une adaptation à la situation locale (site de production, potentiel humain, contexte environnemental).

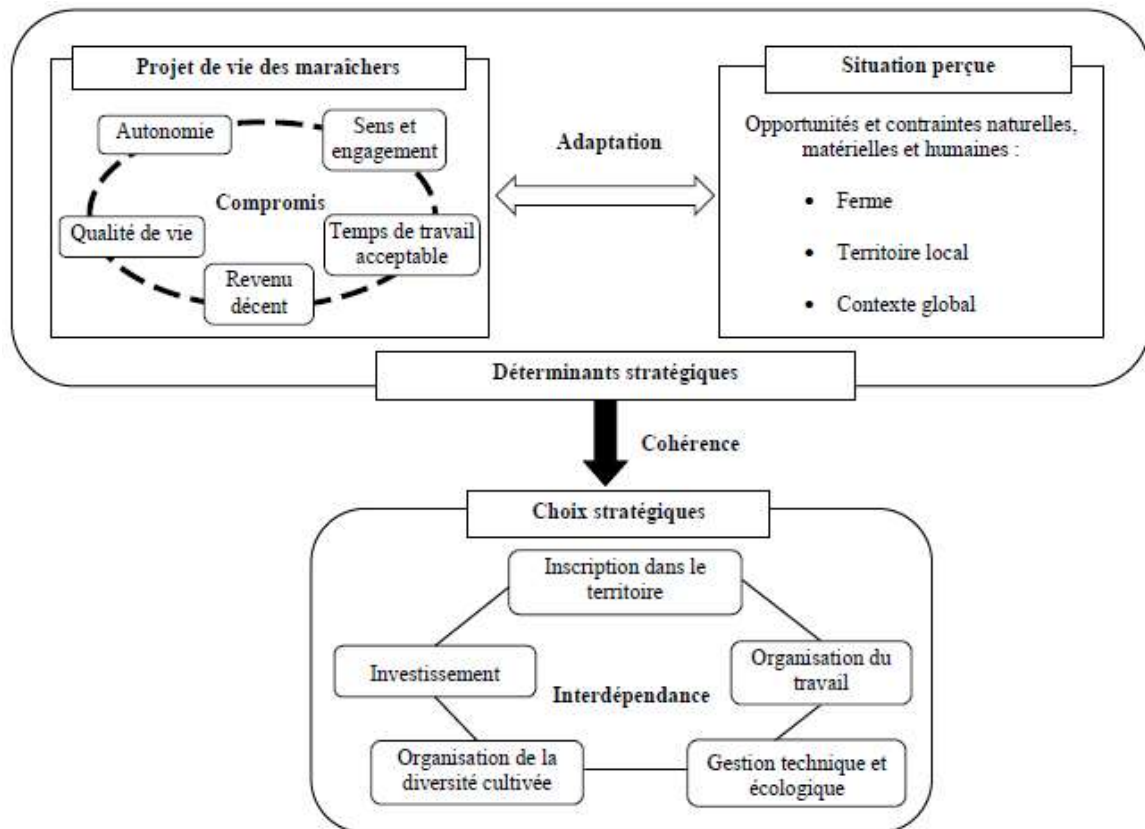


Figure 2: Cadre conceptuel pour approcher les choix stratégiques des microfermes (Morel, 2016)

Les tensions entre les déterminants stratégiques (aspirations et situation perçue) amènent à faire des compromis lors de la définition des choix stratégiques. L'ensemble des choix stratégiques définit le système de production.

## Les microfermes sont des projets agricoles atypiques, d'installation compliquée

Les microfermes peuvent être considérées comme des projets atypiques : le projet agricole porté, très généralement en agriculture biologique, ne correspond pas aux standards de l'agriculture productiviste. Ces projets atypiques, souvent portés par des personnes non-issues du monde agricole (NIMA), peinent à se faire entendre au sein d'un monde agricole normalisé et hermétique. Ainsi, la viabilité d'exploitations de ce type, bien qu'elle semble de plus en plus démontrée, reste un sujet de controverses et de nombreux PP sont vus comme de doux rêveurs par les « gens du milieu ». L'accompagnement de ces projets complexes est compliqué par l'absence de références

complètes et l'inadaptation du système (administratif, juridique, financier...) à des projets s'éloignant des standards conventionnels (RARES, 2019).

Les conditions d'installation pour avoir droit au statut d'agriculteur sont très restrictives, surtout pour des projets ne se conformant pas aux standards de l'agriculture conventionnelle. Le parcours menant à l'installation, composé de nombreuses démarches, est d'autant plus compliqué que les NIMA n'ont pas une connaissance préalable des multiples acteurs et du chemin à parcourir. Pour être reconnu comme chef d'exploitation ou d'entreprise agricole par Mutualité Sociale Agricole (MSA), il faut remplir au moins l'un des trois critères de l'activité minimale d'assujettissement (AMA) : cultiver une surface au moins égale à la « surface minimale d'assujettissement » (SMA) en vigueur dans le département, consacrer au moins 1200 heures de travail par an à l'activité agricole, ou avoir un revenu agricole supérieur à un certain seuil. D'autre part, pour toucher les aides nationales à l'installation - prêts bonifiés ou Dotation Jeune Agriculteur (DJA) - les PP doivent remplir un certain nombre de conditions. Parmi elles, la nécessité d'avoir moins de 40 ans est sélective lorsqu'il s'agit d'une reconversion professionnelle. Une autre illustration du manque d'intérêt institutionnel pour l'accompagnement des installations en agriculture durable est la suppression du soutien des formations de pré-installation par le fond d'assurance formation des agriculteurs (VIVEA) en 2019.

Pour ces raisons, les PP peuvent avoir du mal à s'inscrire dans les parcours d'installation classiques. Par exemple, en cas de faible capacité d'investissement, il est possible d'opter pour une création d'activité en installation progressive : les moyens de production et les compétences sont acquis progressivement, à mesure des investissements qui peuvent être faits chaque année. Or ce type d'installation n'est pas compatible avec les aides d'Etat à l'installation (DJA, prêts bonifiés) (Le Blanc, 2011). Ils sont donc nombreux à se passer de ces aides, et ne peuvent pas accéder à un ensemble d'avantages qui y sont liés (e.g. priorité dans l'acquisition de foncier) (Lefebvre *et al.*, 2006). Refusant de s'endetter auprès des banques, certains optent même pour des systèmes de financement complètement alternatifs, comme du *crowdfunding*, un financement participatif mettant à contribution les acteurs de la société civile, sous forme de dons. Cependant cette solution demande un investissement en temps et en énergie pour se construire un réseau suffisant. Posséder dès le départ un réseau important, construit en ville, est d'une grande aide, si ce n'est indispensable. L'investissement émotionnel est aussi non négligeable à mesure que la jauge de dons se remplit. Une autre solution alternative aux banques est le prêt participatif, c'est-à-dire un prêt de particuliers à particulier. Cela permet de gagner en visibilité, de se créer une première clientèle, tout en laissant un délai de remboursement suffisamment long (Bedouet, 2017). Cette solution a le même inconvénient que la précédente, à savoir la nécessité d'avoir ou de construire un réseau social suffisant.

D'autres acteurs, périphériques au monde agricole, s'intéressent à ces installations et apportent leur contribution, permettant parfois de suppléer à l'absence d'aides du parcours classique. Ainsi, certains départements ont mis en place des aides à l'installation, plus accessibles pour les NIMA que les DJA. Des communes achètent des terres pour ensuite les mettre à disposition d'agriculteur·rices répondant à certaines exigences écologiques et sociales. Par exemple, l'approvisionnement d'une cantine scolaire en produits locaux et bios peut être une clause du contrat.

Ainsi, le parcours à l'installation est souvent présenté comme un « parcours du combattant », semé d'épreuves. Seuls les PP qui parviennent à surmonter ces obstacles (en empruntant ou non la voie classique) verront leur projet se matérialiser en une exploitation agricole fonctionnelle.

L'accompagnement de ces PP a cependant évolué. De nouveaux acteurs ont émergé et se sont spécialisés dans l'accompagnement des NIMA. Les ADEAR (Association pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural) proposent un accompagnement tourné vers l'humain, où le projet de vie s'intègre au projet professionnel. Elles s'adressent aux PP qui souhaitent s'orienter vers des pratiques d'agriculture paysanne, et elles ont l'habitude des installations hors cadre familial. L'association Terre de Liens, quant à elle, s'est lancée dans la bataille du foncier. Cette association achète des terres pour ensuite les louer à des agriculteur·rices portant des projets en agriculture biologique ou paysanne et qui ne parviennent pas à acquérir du foncier. Des fermes, dont la ferme du Bec Hellouin, proposent des formations orientées sur la permaculture et les microfermes. Des associations en ont aussi fait leur sujet principal, comme Fermes d'Avenir.

## Importance de connaître les causes d'échecs à travers l'étude de projets arrêtés

De manière générale en agriculture, l'installation (qui dure en moyenne pendant les cinq premières années) est une période particulièrement délicate et difficile. Si peu de départs sont observés avant trois ans, la période entre trois et cinq ans après l'installation est une période charnière pour les agriculteur·rices non-aidé·es (toutes activités confondues), avec un taux d'abandon de l'ordre de 12%. Une fois cette période d'incertitudes passée et un équilibre installé, les arrêts sont moins nombreux : le taux d'arrêt se situe à 15% au bout de 10 ans (Lefebvre *et al.*, 2006).

Pour ce qui est des projets agricoles alternatifs, les discours sur le succès des installations changent du tout au tout selon les valeurs portées et les objectifs visés. Ainsi, de façon assez caricaturale, dans des milieux en faveur de l'agroécologie, ces projets sont présentés comme une solution idéale, alliant rendements et bénéfices écologiques, quitte à occulter des aspects plus rebutants comme le temps de travail, la difficulté physique ou le faible revenu – qui n'est pas toujours perçu comme un souci dans une optique de mode de vie minimaliste, mais peut devenir problématique selon les circonstances. Ces personnes prônent un retour à la terre généralisé, qui semble à la portée de tout le monde. A l'inverse, des adeptes de l'agriculture conventionnelle taxent ces systèmes de non-viables, et pointent le doigt sur les activités complémentaires qu'ont souvent les maraîcher·ères (formation, tourisme...), qui permettraient de compenser une production de légumes insuffisamment efficace. Selon eux, produire des légumes de façon viable et sans mécanisation ni produits chimiques est une utopie, qui échouerait dans la majorité des cas.

Cette polarisation du débat est alimentée par un manque de données sur le sujet. Il est difficile d'avoir une idée ne serait-ce que des proportions du phénomène. Si les velléités de retours à la terre sont nombreuses, combien franchissent le pas et vont jusqu'au bout de la démarche ? Et une fois installés, parviennent-ils à pérenniser leur exploitation ?

D'autre part, les études des facteurs de réussite et d'échec (*e.g.* MicroMa, MMBio) portent habituellement sur des fermes en place. En l'absence de comparaison avec des fermes ayant échoué leur pérennisation, il peut être plus délicat d'affirmer que les facteurs de réussite identifiés ont été réellement déterminants dans la réussite du projet. De plus, une forme de biais du survivant peut apparaître : des facteurs très fortement liés à l'abandon pourrait être absents de l'échantillon, du fait de l'absence des maraîcher·ères ayant abandonné.

En outre, ces études sont souvent des analyses technico-économiques. Mais les causes technico-économiques ne sont pas forcément responsables de la décision de s'arrêter, ou peuvent camoufler d'autres causes (Quelin *et al.*, 2016). Ainsi, les déterminants de la décision d'arrêt peuvent être davantage à chercher au niveau social et humain. La présente étude adoptera donc un point de vue transdisciplinaire, à la croisée entre agronomie et sciences humaines et sociales, pour étudier la question.

Une sorte de pudeur semble exister sur le sujet des abandons ou des arrêts : ce modèle d'exploitation étant généralement fortement lié à des valeurs, montrer ses failles pourrait être perçu comme une remise en cause des valeurs défendues. Pourtant, identifier les causes d'arrêts parmi les PP et les maraîcher·ères en activité est essentiel pour

identifier les principaux écueils, afin que les futurs PP soient accompagnés au mieux et qu'un plus grand nombre d'entre eux parviennent à mener à bien leur projet.

Cet enjeu est d'autant plus important dans le cadre des microfermes maraîchères biologiques car, outre l'engouement actuel pour ce type d'installations, les PP sont généralement des NIMA. Ils peuvent donc manquer de repères et avoir davantage besoin de se reposer sur l'accompagnement et les ressources académiques.

Le présent travail s'attachera donc à répondre à la question suivante : ***Quelles proportions et quelles causes d'abandons de projets et d'arrêts d'activité de maraîchage biologique sur petites surfaces sont perçues par les personnes accompagnant l'installation agricole ?***

Nous nous intéressons à des projets qui sont abandonnés entre l'émergence de l'idée de projet (premier contact avec une structure d'accompagnement, qui peut arriver à un stade plus ou moins avancé de la conception du projet) et la cinquième année après installation. Par souci de bien distinguer les deux grands cas de figure que recoupe cette période, nous appellerons dorénavant « abandons » les abandons de projets avant l'installation, et « arrêts » les arrêts d'activité dans les cinq années après l'installation.

Outre l'importance des premières années dans la pérennisation de l'exploitation, cette focalisation sur les cinq premières années correspond aussi à une contrainte méthodologique : la très forte médiatisation des microfermes datant de 2015 environ (e.g. la thèse de K. Morel, qui a donné lieu à plusieurs articles « grands publics », a été soutenue en 2016), les microfermes installées depuis plus de cinq ans sont beaucoup moins nombreuses que les plus récentes et peuvent correspondre à des profils légèrement différents.

## Méthode

---

### Personnes enquêtées

On s'intéresse dans le cadre de ce travail à des PP qui se sont rapprochés de structures d'accompagnement pour être aidés dans la concrétisation de leur projet. Mon enquête a donc principalement porté sur les personnes accompagnant les PP en maraîchage. La prise de contact a eu lieu par courriel ou par téléphone. Elle s'est appuyée, dans un premier temps, sur les partenaires du projet MMBio porté par l'ITAB. Des contacts ont été établis avec les Points Accueil Installation (PAI) en utilisant les adresses ou numéros de contact publics. Des contacts supplémentaires ont été demandés à l'issue des entretiens ou aux personnes exprimant un intérêt pour le sujet sans accompagner elles-mêmes des PP.

Des contacts ont ainsi été établis avec des établissements d'enseignement agricole (CFPPA<sup>1</sup>), des PAI (à travers les Chambres d'agriculture ou les GAB<sup>2</sup>), des ADEAR<sup>3</sup>, ainsi que des structures d'accompagnement associatives (Abiosol<sup>4</sup>, Fermes d'avenir) et des espaces-tests (Semeurs des possibles, RENETA<sup>5</sup>, Les Champs des possibles).

Des contacts ont été cherchés sur toute la France, bien qu'une attention particulière ait été portée sur les régions où les microfermes sont particulièrement présentes. Ainsi, des entretiens ont été menés avec des membres de structures en Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Bretagne, Centre-Val de Loire, Grand Est, Ile-de-France, Normandie, Occitanie, Pays de la Loire et Provence-Alpes-Côte d'Azur (Tableau 1).

---

<sup>1</sup> Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole

<sup>2</sup> Groupement des Agriculteurs Biologiques. Les GAB proposent un accompagnement technique aux agriculteurs et agricultrices en AB.

<sup>3</sup> Association pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural

<sup>4</sup> Le pôle Abiosol est une association mettant en lien Les Champs des Possibles (couveuse d'activités et coopérative agricole), le réseau des AMAP d'Ile-de-France et Terres de liens Ile-de-France, sur la thématique de l'installation en agriculture biologique en Ile-de-France.

<sup>5</sup> Réseau National des Espaces-Tests Agricoles



Tableau 1: Répartition géographique des structures enquêtées

| Régions                           | Structures (nombre d'entretiens)                 |
|-----------------------------------|--|
| <b>Auvergne-Rhône-Alpes</b>       | CFPPA (1)  |
| <b>Bourgogne-Franche-Comté</b>    | CFPPA (1), GAB/GRAB (2), Espace-test (1), PP (1) |
| <b>Bretagne</b>                   | CFPPA (1)  |
| <b>Centre-Val de Loire</b>        | Chambre (3)                                      |
| <b>Grand Est</b>                  | GAB/GRAB (1)                                     |
| <b>Ile-de-France</b>              | GAB/GRAB (1), Espace-test (1), Autres (1)        |
| <b>Nouvelle-Aquitaine</b>         | Maraîcher (1)                                    |
| <b>Normandie</b>                  | CFPPA (2), Chambre (1), Maraîcher (1)            |
| <b>Occitanie</b>                  | ADEAR (1)  |
| <b>Pays de la Loire</b>           | GAB/GRAB (1)                                     |
| <b>Provence-Alpes-Côte d'Azur</b> | GAB/GRAB (1)                                     |
| <b>Structures nationales</b>      | Espace-test (1), Autres (1)                      |

Il était aussi prévu d'interroger des maraîcher·ères ayant cessé leur activité. Cependant, des contacts de telles personnes étaient ardues à trouver : la plupart des accompagnant·es n'avaient pas de cas en tête, et certaines structures, telles que les Chambres, ne sont pas autorisées à fournir les coordonnées de leurs inscrit·es. Une fois les contacts obtenus, il fallait aussi que ces personnes acceptent l'entretien. Par conséquent, seulement deux personnes ayant ce profil ont pu être interrogées.

Enfin, un entretien a été conduit avec un porteur de projet ayant finalement décidé de ne pas s'installer comme agriculteur.

Ces entretiens un peu particuliers ont eu lieu avec des modalités semblables aux précédents, avec des guides d'entretiens spécifiques, adaptés à ces profils. Ils sont traités séparément des autres entretiens dans l'analyse des résultats.

## Enquête quantitative

Un questionnaire visant à quantifier les abandons et les arrêts de projets de microfermes maraîchères a été rédigé sous Framiforms. Il a été envoyé lors de la prise de contact, lorsque celle-ci se faisait par mail.

Malheureusement, un nombre très faible de réponses a été obtenu, ne permettant pas une analyse statistique correcte des résultats. De nombreuses réponses étaient aussi floues (« un peu », « la majorité »...) ou incomplètes. D'après quelques retours qui ont été obtenus, il semble que ce faible taux de réponse s'explique surtout par la non-immédiateté voire l'impossibilité d'obtenir les données demandées. Prendre le temps de chercher les chiffres demandés est rédhibitoire pour un tel questionnaire et, dans de nombreux cas, une bonne partie de ces chiffres n'était pas disponible dans les bases de données des structures enquêtées.

Il a donc été décidé d'inclure les aspects quantitatifs à l'enquête qualitative, afin de donner une idée de ces proportions, faute de pouvoir les chiffrer précisément. Les personnes ayant rempli le questionnaire en indiquant qu'elles acceptaient d'être recontactées ont été sollicitées pour un entretien. Les autres réponses, moins complètes que les entretiens, ont été intégrées aux résultats lorsque cela était possible, c'est-à-dire si un champ sur le sujet était présent dans le questionnaire.

## Entretiens

L'enquête principale a pris la forme d'entretiens semi-directifs, d'une durée approximative d'une heure. La discussion s'est tenue par téléphone, en visio ou, plus rarement, lors d'une rencontre physique. Un guide d'entretien a été construit en amont afin de servir de trame de fond lors des discussions, permettant de s'assurer que tous les sujets essentiels étaient abordés. L'ordre des questions et leur formulation exacte ont cependant varié afin de rebondir plus spontanément sur les propos des interlocuteurs.

Il peut être important de noter que ce n'est pas parce qu'un sujet n'a pas été abordé au cours d'un entretien que le phénomène est absent. Il peut s'agir d'un oubli. Les proportions d'entretiens évoquant un sujet donné doivent donc être comprises comme des valeurs minimales d'adhésion au sujet, plus que comme des valeurs absolues.

Au total, 21 personnes ont été interrogées, dont 18 accompagnant·es et 3 maraîcher·ères ou PP. De plus, 3 personnes ont rempli le questionnaire sans vouloir ou pouvoir être rappelées ensuite pour un entretien (Tableau 2).

*Tableau 2: Rattachement des différentes personnes contactées, rencontrées et ayant répondu au questionnaire*

| <b>Structures</b> | <b>Contacts identifiés</b> | <b>Envoi du questionnaire</b> | <b>Entretiens</b> | <b>Réponse au questionnaire uniquement</b> |
|-------------------|----------------------------|-------------------------------|-------------------|--|
| CFPPA             | 18                         | 13                            | 4                 | 1  |
| GAB / GRAB        | 11                         | 5                             | 5                 | 1  |
| Chambres (PAI)    | 38                         | 25                            | 4                 | 0  |
| ADEAR             | 3                          | 0                             | 1                 | 0  |
| Espaces-tests     | 3                          | 2                             | 2                 | 1  |
| Maraicher ou PP   | 4                          | 0                             | 3                 | 0  |
| Autres            | 5                          | 5                             | 2                 | 0  |

## Perception des PP et de l'installation maraîchère par les membres de l'accompagnement agricole

---

### Le point de vue des personnes accompagnantes

Le portrait des PP brossé ici est issu de la perception qu'en ont les personnes accompagnantes. Leur point de vue peut être biaisé ou certains éléments peuvent ne pas être évoqués. Alors que leur accès à l'information peut être direct sur certains critères (âge des PP, projets...), sur d'autres points, comme les motivations intimes des PP, il peut s'agir davantage de leur propre analyse, reposant parfois sur des interprétations ou des hypothèses plus ou moins incertaines. En particulier, dans les cas d'abandons de projet ou d'arrêts d'activité, le contact avec le PP est généralement perdu. Une justification n'est pas toujours donnée, et si c'est le cas, elle est souvent très succincte. Il n'est donc pas possible de connaître avec certitude les raisons ayant amené à une telle décision.

### Les porteurs de projets et leur vision de l'activité maraîchère

Lorsqu'il s'agit de caractériser les PP en maraîchage biologique diversifié, les accompagnant·es sont quasiment unanimes : il s'agit en grande majorité de personnes diplômées (bac +5, ingénieur·es ou médecins), en reconversion et non issues du milieu agricole (NIMA). Pour ce qui est de leur âge, il peut être assez variable. L'âge moyen est souvent donné autour de 30 ou 40 ans, avec une étendue de moins de 25 à plus de 50 ans. D'après une accompagnante de Fermes d'Avenir, une majorité ont entre 25 et 35 ans. Ce sont donc souvent des reconversions après un premier emploi, qui s'est avéré décevant, car peu satisfaisant vis-à-vis des aspirations ou du projet de vie souhaité.

Pour ces personnes s'installant hors d'un contexte familial, le choix du maraîchage est souvent expliqué par les accompagnant·es par une apparence d'accessibilité et de facilité, par rapport à d'autres productions agricoles telles que l'élevage. En effet, nombreux sont les PP qui appréhendent le maraîchage comme un potager à grande échelle. Cette idée de l'activité leur semble assez précise pour pouvoir se projeter. Les difficultés de l'activité sont moins visibles qu'en élevage bovin laitier par exemple, où les contraintes pour la traite bi-quotidienne sont bien connues. Le maraîchage semble aussi plus abordable avec un capital financier (c'est-à-dire un investissement initial) limité, en particulier en cas d'absence de foncier d'origine familiale.

L'entrée a souvent eu lieu à travers une découverte de la permaculture, par des films, des livres, les médias ou les réseaux sociaux. Le point de vue adopté dans ces différents médias est souvent très optimiste voire idéaliste, donnant une impression de facilité. La production maraîchère a aussi une visibilité accrue par les AMAP (Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne), qui permettent, à travers la vente directe, de faire connaissance avec des maraîcher·ères.

Enfin, l'activité maraîchère semble aussi plus en phase avec les préoccupations environnementales qui sont très souvent motrices pour ces individus, comme l'a souligné un membre du RENETA : « *On est beaucoup sur des gens qui sont en reconversion professionnelle, donc des gens qui vont chercher un mode de vie plus sain, plus proche de la nature, plus... un rythme qui est différent. Peut-être plus en accord avec la nature justement. Donc on a beaucoup de projets en agroécologie.* » Que ce soit pour un modèle d'exploitation (agroécosystème fortement biodiversifié) ou pour un modèle de société (régime végétarien, vente directe en AMAP), cette activité semble cocher toutes les cases. Beaucoup de PP cherchent aussi un mode de vie au rythme plus lent et plus proche de la nature, qu'ils espèrent atteindre par cette reconversion.

Cet engouement pour le maraîchage se ressent par l'attrait pour les BPREA (Brevets Professionnels de Responsable d'Exploitation Agricole) en maraîchage biologique : c'est souvent les ¾ des promotions qui portent leur choix sur ces systèmes. Cette tendance, que certaines personnes accompagnantes font remonter à une décennie environ, semble d'après elles s'accroître doucement ces dernières années, au détriment de l'élevage ou de la viticulture. Le phénomène est donc relativement récent, en particulier par rapport au temps long de la préparation à l'installation.

En outre, dans cinq entretiens, il a été remarqué que l'épisode récent de Covid-19 et les confinements associés ont contribué à accélérer la dynamique. D'après un membre de l'ADEAR du Gard, cela a aussi eu un effet sur la demande en produits frais locaux et bio, permettant l'ouverture de nouveaux marchés et donc l'installation de davantage de maraîcher·ères. Cependant, il s'agit là d'un ressenti issu de conversations avec des maraîcher·ères en place. L'événement étant récent, les études qui permettraient d'apporter des preuves de ce phénomène n'ont pas encore été conduites. Il est donc un petit peu tôt pour avoir du recul sur les conséquences de cet événement à moyen terme.

**Le décalage perçu par les accompagnant·es entre cette vision de l'activité maraîchère et la réalité**

Au moment de contacter une structure d'accompagnement, les PP ont souvent des considérations de fond assez précises mais paraissent aux personnes qui les accompagnent loin des réalités du métier sur un certain nombre de points.

En particulier, le travail maraîcher est un travail très dur physiquement et très prenant en termes de temps qui y est consacré. Même après quelques opportunités de s'essayer, par exemple à travers du bénévolat, certains aspects qui rendent le métier particulièrement épuisant, comme une météo peu clémente, ne sont pas toujours perçus.

Outre la production de légumes à proprement parler, le travail maraîcher possède d'autres facettes, qui mobilisent des aptitudes de gestion, commerciales, administratives... L'articulation entre ces différentes compétences, qui est pourtant absolument nécessaire, et le temps qui doit leur être consacré, sont souvent sous-estimés.

Enfin, l'importance de s'adapter aux circonstances a été soulignée. Les aspirations des PP sont très fortes, mais ils ne réalisent pas toujours que des compromis seront nécessaires en fonction de leurs capacités, de leur terrain... Certaines pratiques sont presque érigées en dogmes alors qu'en agroécologie, chaque système est unique. Une prise de recul par rapport à des systèmes fortement médiatisés est donc une étape nécessaire pour les adapter au contexte propre à chaque PP.

## Le processus de préparation à l'installation

Sur le processus d'installation, les différents accompagnants mettent l'accent sur divers points de vigilance. Cependant, une certaine structure de ce processus est constante.

Le processus d'installation s'envisage sur le temps long. Entre l'émergence d'une idée de projet et l'installation, il faut généralement compter plusieurs années : 73% des entretiens donnent une durée moyenne de préparation à l'installation comprise entre un et trois ans. Ne pas se précipiter, prendre le temps de mûrir son projet est donné comme facteur de réussite dans 29% des entretiens, une mauvaise préparation du projet pouvant entraîner des difficultés en cascade. Il est donc recommandé de prendre au moins un ou deux ans avant de se lancer, cette préconisation s'élevant jusqu'à quatre ou cinq ans pour un formateur au CFPPA de Coutance. Une fourchette ou un minimum ont été préférés à une valeur unique, le temps nécessaire pouvant varier selon les PP et le moment auquel ils contactent la structure.

Durant cette préparation du projet d'installation, une formation théorique, portant à la fois sur la production en elle-même mais aussi sur la gestion au sens large (comptabilité, commercialisation, administration...), permet de préparer différents aspects du projet. Mais davantage que la formation théorique, la pratique est primordiale et manque souvent aux PP. Ainsi, il est recommandé aux PP de s'essayer pendant au

moins une année (parfois plus), afin d'avoir une vue d'ensemble de l'activité, y compris à des périodes moins favorables (sous la pluie en hiver, ou les pics de travail sous les fortes chaleurs d'été).

En revanche, en fonction des accompagnant·es enquêté·es, la priorité peut être mise soit sur la très bonne compréhension d'un système proche de celui du projet, en restant longtemps chez un·e maraîcher·ère, soit sur la diversification des maraîcher·ères fréquenté·es pour voir plusieurs approches de l'activité et résolutions des problèmes. Ce choix demeure toutefois pour les stagiaires très dépendant des opportunités (nombre de maraîcher·ères dans le voisinage, en fonction de la mobilité des stagiaires). Dans tous les cas, il est toujours intéressant pour les PP de rencontrer un maximum de maraîcher·ères, ne serait-ce qu'au travers de visites de fermes, afin de comparer leurs différentes pratiques et d'en sortir une analyse utilisable pour leur propre projet.

On peut relever, sur ce point et quelques autres, une diversité de points de vue parmi les accompagnant·es appartenant à différentes structures. Pour certain·es conseiller·ères de Chambres d'agriculture, une exploitation agricole est avant tout une entreprise. C'est par exemple le cas de ce conseiller à la Chambre d'agriculture de Normandie : *« Pas que pour le maraîchage bio mais de manière générale, quand on s'installe sur une activité agricole, on a une entreprise – agricole certes, mais on a d'abord une entreprise. Et les fondamentaux de l'entreprise [...] sont globalement les mêmes. »* Les aspects de gestion sont très présents dans leur discours, ces aspects relevant de la gestion d'entreprise. Plus que certaines compétences techniques, le PP doit, d'après ces personnes, avoir une certaine attitude pour être un bon chef d'entreprise. Les conseiller·ères GAB ont davantage connaissance des problèmes techniques : gestion de l'eau, mauvaise conception du système... Quant aux enseignant·es de CFPPA, l'accent est mis à la fois sur la technicité de l'activité et la complémentarité entre la production et les autres compétences.

## Intérêt de la diversification des sources d'informations pour la construction du projet

En raison de cette diversité d'approches et de points de vigilance, il me semble qu'il peut être intéressant de diversifier aussi les accompagnements pour ne pas s'enfermer dans une certaine vision du métier. Les différentes structures peuvent avoir des apports complémentaires, variables selon les départements et l'histoire locale. Par exemple les GAB peuvent être de bons interlocuteurs pour réfléchir aux aspects techniques du projet, mais ils ne peuvent pas proposer de stages, contrairement aux ADEAR ou aux CFPPA. Selon les départements, des formations ont été mises en place

par différentes structures, de façon conjointe ou indépendante. Ces formations peuvent être courtes ou longues, s'adresser à des PP dont le projet se trouve à différents stades de maturité, et avoir des thématiques assez générales ou plus ciblées. Le BPREA est parfois perçu comme un moyen d'acquérir certaines compétences, tandis que d'autres fois c'est plus la possibilité de faire des stages ou l'obtention de la capacité agricole qui est mis en avant pour justifier de faire un BPREA en plus d'une autre formation. Certaines associations sont spécialisées dans un aspect des projets, comme Terres de Liens qui se focalise sur la recherche du foncier. Cette complémentarité entre structures permet de répondre à une variété de besoins que peuvent avoir les PP, avec des approches pouvant correspondre aux aspirations des PP. Cette diversité est d'autant plus intéressante que les aspirations et les besoins des PP peuvent être amenés à évoluer avant et après l'installation. Les PAI ont en principe pour rôle de rediriger les PP vers les autres structures, selon ce que chacune propose dans ce département et les besoins propres à chaque PP. Cependant, il a été rapporté que, selon les rapports qu'entretiennent ces structures avec la Chambre et la visibilité qu'elles arrivent à donner à leurs formations, l'information ne sera pas toujours relayée efficacement.

Ainsi, qu'il s'agisse d'informations reçues de maraîcher·ères en place ou d'accompagnant·es, les PP peuvent diversifier les sources d'informations afin d'acquérir un certain recul critique sur les discours tenus et les pratiques observées, et créer ainsi leur propre système. Les informations et les pratiques doivent être triées, éventuellement adaptées au contexte, pour enfin affiner leur projet en fonction de leurs objectifs personnels et du contexte. Par exemple, un membre du RENETA reconnaît que la démarche de passer par un espace-test n'est pas adaptée à tous les profils. Les choix stratégiques du PP pour son système sont conditionnés par ses connaissances et les modèles dont il dispose, qui dépendent eux-mêmes de l'accompagnement qu'il a reçu et des fermes qu'il connaît. Diversifier ces sources permet d'ouvrir le champ des possibles, et donc de trouver des solutions éventuellement plus adaptées.





## Les abandons

---

### Les abandons précoces de projets

Il est difficile de quantifier les abandons précoces de projets, car l'émergence d'une idée de projet est un processus graduel, dont l'origine est difficile à dater précisément. Le contact d'une structure d'accompagnement peut se faire (lorsqu'il a lieu) à des moments différents du processus : entre une personne qui contacte un PAI peu après avoir découvert la permaculture en regardant un reportage et une autre qui est sortie de BPREA, le projet se trouve à un stade très différent.

Il semble cependant que l'on puisse établir, d'après le ressenti des personnes accompagnantes, qu'une grande majorité des abandons ont lieu à un moment très précoce de la démarche, alors que le projet est encore peu ancré dans le réel. Ces abandons ont lieu lorsque les PP prennent conscience de la réalité du métier de maraîcher·ère, et décident que ce n'est finalement « pas fait pour eux ». Ce revirement peut être provoqué par la charge de travail (citée dans 39% des entretiens) et la difficulté physique du métier (39% des entretiens), par des considérations en termes d'organisation du temps travail, très peu de temps pouvant être consacré à la famille ou aux loisirs (17% des entretiens) ou encore par les aspects de gestion au sens large (comptabilité, organisation, administration...) (11% des entretiens). Ces personnes désirent souvent un retour à la terre et ont une image très bucolique voire fantasmée du métier, où les légumes pousseraient presque sans aucun effort.

Le grand nombre de ces abandons est souvent justifié par la forte médiatisation de l'activité, qui en donne une image très positive voire idyllique. De plus, cette médiatisation a lieu non seulement *via* des médias classiques, mais aussi, et de plus en plus, au travers des réseaux sociaux. Or il est habituel de ne montrer sur ces réseaux que les côtés positifs de l'activité, les expériences qui fonctionnent. La maîtrise technique nécessaire pour reproduire le résultat qui est montré est rarement mise en avant dans la communication autour de ces modèles de réussites. Une coordinatrice de BPREA au CFPPA de Die explique : « *Le décalage entre ces visites sur Internet et leur projet, c'est l'expérience. Ils se rendent pas compte que les gens qui prônent ça ils ont au minimum 10 à 15 ans d'expérience. Et moi je les cueille tout de suite – parce que le gros de la troupe c'est permaculture – je leur dis « est-ce que vous connaissez un professionnel qui se targue d'être en permaculture ? » et... ben ils me disent tous le Bec Hellouin [...] Déjà c'est 15 ou 20 ans d'expérience et heu... ils gagnent quand même beaucoup leur vie sur l'accueil de stagiaires qu'ils font payer, etc. Même si leur système a été prouvé comme étant rentable, mais c'est pas au bout de 3 ans quoi. »*

On peut supposer que ces abandons sont aussi le résultat d'une première prise de contact peu engageante. Ils sont le plus souvent relevés sous la forme d'entretiens auxquels il n'est pas donné de suite, ou de formations « découvertes » d'un ou deux jours.

Au contraire, aller au bout de la démarche d'installation demande un investissement en temps et en énergie très conséquent. A ce stade, il est facile de se convaincre que l'on est intéressé·e, mais il est tout aussi facile de changer d'avis.

Les structures d'accompagnement susceptibles de recevoir de tels PP déclarent donc se charger de les ramener à la réalité du métier, à sa difficulté. D'autres structures contournent ce problème en sélectionnant les PP qui seront accompagnés, comme au CFPPA de Die, où « *la petite maison dans la prairie là, c'est éliminatoire au premier tour !* »

Pour la moitié des personnes enquêtées (53% des entretiens), la pratique (stages, salariat, bénévolat...) peut apporter un déclic, pouvant soit renforcer les PP dans leur conviction qu'il s'agit bien de leur vocation, soit les dégoûter de l'activité, soit les faire remettre en question certains choix stratégiques de leur projet (Figure 3, étape 2). Dans ce dernier cas, qui est apparu dans 41% des entretiens, le projet peut être très fortement modifié, à mesure que les compromis entre les valeurs et le réel sont adoptés. Il est donc recommandé par plusieurs personnes accompagnantes de multiplier les expériences en conditions réelles.

## Abandons plus tardifs

Une fois les PP engagés plus en avant dans le processus (en sortie de BPREA par exemple), les abandons semblent moins nombreux et surtout les causes données sont différentes.

Le foncier est très souvent pointé comme un problème : plus de la moitié (61%) des entretiens l'ont mentionné. Sur certains territoires, trouver du foncier n'est pas réellement une barrière, mais cette étape peut prendre du temps et entamer l'enthousiasme des PP. Dans d'autres territoires, l'accès au foncier est très contraignant et peut réellement être un obstacle, en particulier si les possibilités de déménagement sont restreintes, par exemple si le ou la conjoint·e du PP a déjà un emploi. Le cas le plus extrême est celui de l'Ile-de-France, où le foncier est à la fois particulièrement peu disponible et extrêmement cher. Ce conseiller au GAB d'Ile-de-France met en garde contre les risques que peut présenter l'achat foncier dans cette région : « *Parce qu'ils veulent avoir accès à un terrain, ils vont l'acheter à des prix très très élevés en Ile-de-France. [...] Mais c'est un vrai tir dans le pied qu'ils font pour la suite, pour la viabilité de leur exploitation, parce qu'ils auront plus ce coussin d'argent, ce matelas au cas où. Donc voilà de prévenir que, l'accès au foncier, c'est compliqué en Ile-de-France, mais il faut pas non plus sauter sur des occasions quand le foncier est hors de prix.* » C'est pourquoi une proportion

importante des personnes ayant commencé leur parcours à l'installation (formation, *etc.*) en Ile-de-France préfèrent finalement s'installer ailleurs.

Un autre point de difficulté d'origine externe peut être l'accès au financement, mentionné dans 33% des entretiens. Cet accès est dépendant des banques, de leur perception de ces projets, et des fluctuations des marchés (selon la coordinatrice du BPREA du CFPPA de Die, des taux particulièrement hauts certaines années auraient freiné les projets). Cependant, cet accès au financement peut être à relativiser dans un certain nombre de cas : s'agissant majoritairement de reconversions, une épargne a parfois été constituée ; les PP qui y sont éligibles peuvent demander la DJA ; un certain nombre d'aides ont été mises en place par des collectivités locales... Ces systèmes sont aussi conçus pour être relativement peu exigeants en capital, notamment grâce à la petite taille du foncier nécessaire. Une conseillère de la Chambre du Cher a émis l'idée qu'un renforcement de la mutualisation du matériel pourrait être une solution à certains problèmes de financement.

Ainsi, le foncier et le financement sont deux étapes incontournables du parcours à l'installation, qui peuvent être sources de difficultés voire d'abandons. Leur importance respective dépend fortement du contexte local : pression foncière, aides locales en place, fluctuations des marchés...

D'autres causes, plus internes, peuvent être sources d'abandons. Il peut s'agir de raisons familiales, citées dans 28% des entretiens. En effet, un projet d'installation est un projet professionnel mais aussi un projet de vie, dont les impacts sur la vie privée sont loin d'être négligeables. Ce nouveau départ est toujours dans une certaine mesure un saut dans l'inconnu, où il peut être difficile d'entraîner le reste de sa famille. On peut distinguer deux cas : soit le projet est porté par le couple, et alors il peut être compliqué de conserver une vision commune tout au long du projet ; soit seul l'un des deux membres du couple porte le projet, l'autre conservant une autre activité. Dans ce cas les difficultés peuvent être d'ordre pratique (*e.g.* impossibilité de déménager vers un endroit où le foncier serait plus disponible) ou relationnelles (*e.g.* peu de temps est disponible pour la famille). Un changement du contexte familial peut aussi amener à une révision du projet de vie (*e.g.* l'arrivée d'un enfant). Ces difficultés peuvent apparaître plus ou moins tôt dans le projet d'installation.

Enfin, un dernier cas évoqué, plus rare, regroupe des raisons d'ordre économique. L'installation est en effet un processus long, pendant lequel peu d'argent est obtenu : les formations sont coûteuses, les stages non rémunérés, le salariat pas toujours possible, et l'exploitation risque de ne pas dégager de revenu les premiers mois voire les premières années. La plupart des PP touchent le chômage ou le RSA, ou peuvent s'appuyer sur le revenu de leur conjoint·e. Mais ces solutions ne sont pas toujours disponibles, ou parfois insuffisantes (enfants à charge...). Dans ces cas, et si insuffisamment d'argent a été mis

de côté en amont, le PP peut se voir contraint de retourner à son ancienne activité ou de se trouver un travail salarié pour une durée parfois indéterminée.

### Analyse des différentes étapes de l'installation propices aux abandons

Ainsi, trois temps du processus d'installation peuvent être distingués, à mesure que la perception de l'activité évolue. A chaque étape, le projet est réévalué, et risque d'être abandonné (Figure 3). Le premier temps est celui de la prise de contact, où des renseignements sont collectés afin de savoir si le projet envisagé est réalisable. Ce type de public, qui désire découvrir un métier dont il n'a qu'une vague idée, est assez nouveau pour les Points Accueil Installation, qui jusqu'ici recevaient une grande majorité d'enfants d'agriculteur·trices, dont la connaissance du métier et le projet étaient déjà relativement clairs.

Le second temps de réévaluation du projet est sa confrontation à la réalité à travers la pratique. Enfin, le troisième temps est la mise en application du projet : recherche d'un foncier et éventuellement d'un financement, détermination des conditions de vie accompagnant le projet professionnel... Cette étape est très engageante, notamment financièrement. Par conséquent, seuls les PP convaincus de leur projet s'y engagent.

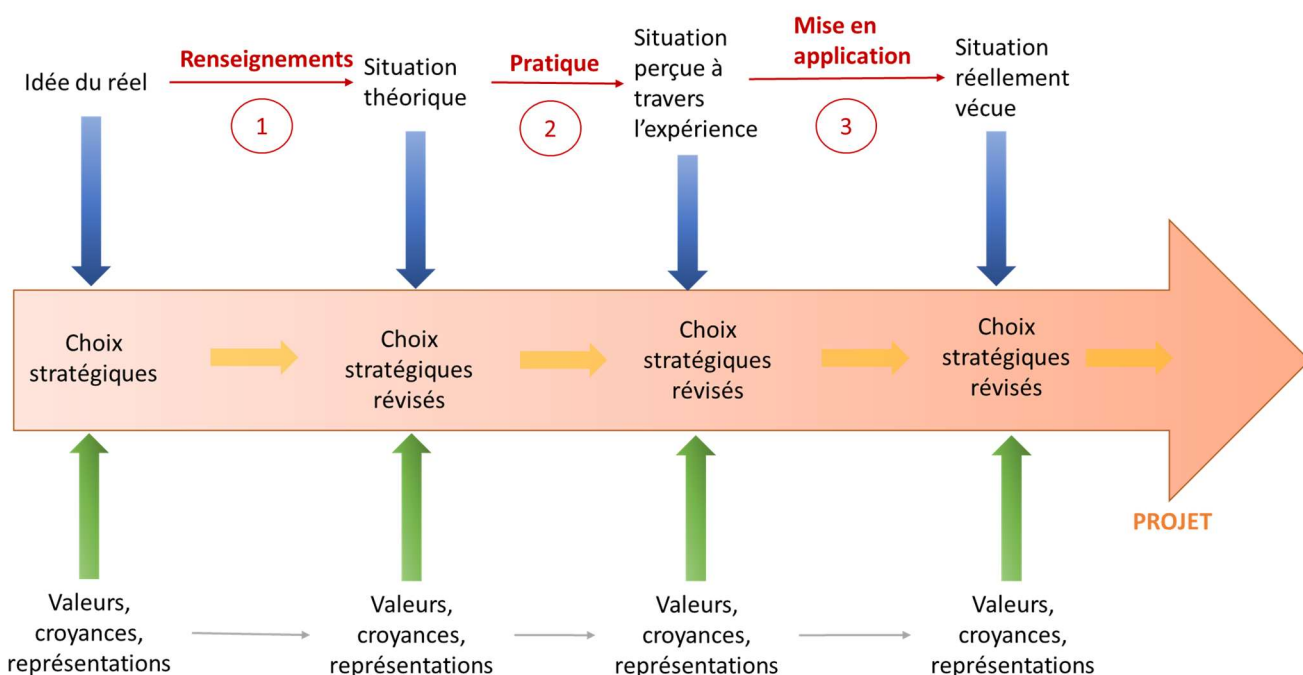


Figure 3: Evolution du projet à mesure du processus d'installation, par réévaluation de la situation perçue et des aspirations.

Dans le cadre donné par K. Morel (Figure 2), la confrontation des aspirations au réel amène à faire des compromis, permettant de définir les choix stratégiques. Or dans certains cas, l'écart est trop grand et les compromis ne semblent pas acceptables. Par exemple, une confusion entre jardinage et maraîchage peut amener à une incompatibilité entre le rêve et la réalité, par un refus de s'inscrire dans une démarche commerciale. Une conseillère d'Agribio Vaucluse & Bouches-du-Rhône analyse ainsi une part des abandons de projets : « *C'est pas dans leur idéologie de produire des choses pour les vendre. Ils sont plutôt dans des idéologies de partage, d'auto-suffisance. [...] Ils sont pas en accord avec le modèle productiviste, le fait de pour produire il faut mettre de l'engrais ou du fumier... Donc ils recherchent plutôt des lieux de biodiversité, et pas tellement de cultures.* » Des projets de potagers familiaux, permettant éventuellement une auto-suffisance alimentaire, sont plus adaptés aux aspirations de ces personnes. Dans ce cas, le projet sera abandonné, du moins dans sa composante de maraîchage commercial. C'était le cas pour le porteur de projet rencontré, pour qui les contraintes financières étaient rédhibitoires : « *Il fallait produire une quantité de légumes monstrueuse, quoi ! Ce modèle-là nous a pas plu du tout. Il fallait rentabiliser les terres... Enfin, nan, ça... Ça nous plaisait pas trop. Voilà. L'image qu'on avait c'était l'image d'un potager qu'on fait à son rythme. Où on n'a pas les contraintes de rentabilité qu'ont les autres...* ». Il ne désirait pas être engagé par des investissements lourds, comme la mécanisation nécessaire aux pratiques de maraîchage sur sol vivant, qui l'auraient contraint à être très productif. Il a donc décidé de changer son projet pour un potager familial agroforestier, plus en accord avec ses aspirations.



## Les arrêts

---

### Des arrêts relativement rares

Un point saillant des entretiens est que les arrêts d'exploitations dans les quelques années après leur installation semblent très rares parmi les installations accompagnées. En effet, seulement 10 des 21 accompagnant·es rencontré·es avaient en tête des exemples d'exploitations ayant arrêté, et il était parfois nécessaire de remonter sur plusieurs années afin de trouver des cas. Quand des chiffres ont été donnés (soit globalement, soit en comptant le nombre de cas connus sur une ou plusieurs années), ils sont plutôt cohérents entre eux : ce serait autour de 10% ( $\pm 5\%$ ) des installations qui s'arrêteraient dans les cinq années qui suivent l'installation.

D'autre part, à titre de comparaison, la MSA calcule une donnée de « maintien à 6 ans » des exploitant·es installé·es. Cette donnée correspond à la proportion des exploitant·es encore en activité 6 ans après leur installation. Pour le maraîchage, dont environ la moitié des exploitations sont sur petites surfaces (51,6% d'exploitations  $\leq 1$  ha en 2019), le maintien à 6 ans a peu évolué sur les dernières années (2014-2019). Il se situe en moyenne à 69% ( $\pm 1,5\%$ ) de maintien à 6 ans. C'est-à-dire que pour 10 exploitations installées, 3 ont disparu dans les six années qui ont suivi leur installation. L'écart de cette proportion avec celle annoncée dans le cas des microfermes pourrait à première vue indiquer que les arrêts sont sous-estimés par les personnes enquêtées. Cette possibilité est envisageable, elle pourrait être liée au fait qu'elles n'ont pas connaissance de l'ensemble des projets. Même parmi les projets suivis, certains arrêts peuvent être peu visibles, le PP désirent passer rapidement à autre chose. Cependant, cela pourrait aussi signifier que le maintien en bio est supérieur à celui en conventionnel ou témoigner d'une efficacité de l'accompagnement.

Le faible nombre d'arrêts identifiés est parfois expliqué par la motivation des installé·es. En effet, le parcours à l'installation étant compliqué, seuls les PP les plus motivés parviennent jusqu'au bout et s'installent effectivement. Même si de nombreux PP nouvellement installés connaissent des premières années très difficiles, ils ont la motivation et la ténacité de tenir quelques années, le temps que le système se stabilise. En revanche, si leur motivation s'érode avant d'être parvenu à stabiliser le système (généralement autour de cinq ans après l'installation), un changement d'activité commencera peut-être à être envisagé.



Un point de vigilance a toutefois été soulevé, car la dynamique étudiée ici est encore jeune, et peut être amenée à évoluer. Le phénomène d'attraction pour ces formes d'agriculture alternative est récent, surtout par rapport à la temporalité de l'installation. Ainsi, de nombreux PP ont été et sont encore inspirés par la Ferme du Bec Hellouin, qui a été très fortement médiatisée. Mais cette médiatisation a principalement eu lieu à partir de 2016, et donc les fermes qui s'en inspirent ont dans la grande majorité moins de cinq ans. Certaines d'entre elles connaissent des difficultés et pourraient s'arrêter dans les années à venir. Les taux d'arrêts pourraient donc être amenés à augmenter dans les années à venir.

### Les causes d'arrêts identifiées

Le suivi sur le long terme des exploitations peut être compliqué. Certaines structures étant spécialisées dans l'émergence de projets (*e.g.* les CFPPA), une fois l'exploitation créée, le relai est passé à une autre structure plus à même de réaliser un suivi sur d'autres points (*e.g.* les GAB). Suivant la structure et les sollicitations des maraîchers, l'accompagnement peut être plus ou moins individualisé, amenant à une connaissance plus ou moins précise des différentes exploitations accompagnées. De plus, au sein de ces structures, les accompagnant·es disposent parfois d'un recul limité, n'occupant cette fonction que depuis quelques mois ou quelques années. Cela peut d'ailleurs poser la question de l'effet du renouvellement des effectifs de ces structures sur l'efficacité de l'accompagnement qu'elles proposent, un renouvellement des accompagnant·es trop fréquent pouvant altérer la qualité du suivi de long terme.

Ainsi, les raisons précises pouvant mener à un arrêt d'activité sont généralement inconnues, mais un certain nombre de causes potentielles ont été données durant les entretiens.

Le manque de compétences techniques peut être une première source de difficultés. Il a été cité dans 38% des entretiens, avec parfois un lien au manque de formation ou d'expérience. Il peut être très compliqué de prendre le temps de se former après l'installation, et le travail maraîcher, déjà usant en temps normal, peut vite devenir submergeant s'il ne s'appuie pas sur des bases solides.

Par ailleurs, il a été indiqué que, outre les compétences, le caractère du PP joue aussi. L'ouverture d'esprit, la curiosité d'aller regarder ce que font les autres pour éventuellement faire évoluer son propre système, est donnée comme facteur de réussite dans 29% des entretiens.

L'accumulation d'une série de petits échecs, par exemple des cultures meurent avant d'avoir produit, par manque de compétences techniques ou à cause des conditions météorologiques peut aussi être pesante pour le moral de l'agriculteur-riche. Une production insuffisante peut aussi devenir une source de stress vis-à-vis d'engagements qui ont été pris. Par exemple, la DJA demande que l'exploitation soit rentable au bout de quelques années. Les AMAP offrent une sécurité au maraîcher, mais cela peut devenir un stress si le maraîcher craint de ne pas réussir à fournir une quantité satisfaisante chaque semaine, comme le fait remarquer cette chargée d'accompagnement aux Champs des possibles : « *Le panier AMAP c'est super, parce que c'est un soutien, d'être en AMAP, mais c'est super angoissant aussi. Et j'en ai un ou deux qui ont arrêté parce que en fait ça les stresse trop de se dire toutes les semaines il faut que j'aie au moins telle quantité de légumes parce que je peux pas arriver à l'AMAP avec des petits paniers...* ». La fatigue mentale, pouvant mener à une perte de motivation, a ainsi été citée dans 19% des entretiens.

Une autre cause d'arrêts importante est l'ensemble des problèmes relationnels, qu'il s'agisse de relations au sein d'un couple ou d'un collectif. Elle est citée dans 31% des entretiens. En effet, à mesure de l'évolution de l'installation et des compromis qui doivent être faits, les visions peuvent diverger et il peut devenir de plus en plus difficile de maintenir une vision commune pour l'exploitation. De plus le facteur humain peut être très délicat et imprévisible. Même sans aller toujours jusqu'à la rupture du couple ou du collectif, de telles tensions peuvent mettre en danger l'exploitation alors qu'elle est encore fragile.

L'accompagnement des personnes connaissant ce type de difficultés est compliqué. Ce sont des problèmes complexes, qui ne peuvent pas être résolus par un apport de connaissances, contrairement à des problèmes techniques. En outre, ces personnes ne ressentent pas forcément le besoin de se faire accompagner et donc ne sollicitent pas toujours les structures d'accompagnement.

Par ailleurs, un certain nombre d'arrêts sont liés à des problèmes de santé. L'activité est très physique, et parfois le corps ne suit plus. Cela peut être plus ou moins brutal, allant de la fatigue à l'accident, et intervenir plus ou moins tôt. 38% des entretiens mentionnent les raisons de santé ou les accidents parmi les causes d'arrêts, et 25% citent la fatigue physique ou le surmenage. Un conseiller GAB de la Sarthe souligne ainsi que les projets des personnes de plus de 50 ans s'envisagent différemment, avec une attention particulière portée sur la pénibilité physique.

Enfin, quelques causes d'arrêts spécifiques à certaines situations ont été évoquées. Par exemple, l'accent est parfois mis sur l'importance de l'accès à l'eau, qui peut être source de difficultés majeures de par sa place centrale dans le système. Un membre du

GAB Ile-de-France a aussi parlé des décalages de trésorerie créés par les retards de paiement des aides de l'Etat, qui ont pu être fatals à certaines exploitations.

## Les arrêts comme résultat d'une incompatibilité entre le projet de vie et la réalité

Les arrêts peuvent être compris comme le produit d'une tension trop forte entre les aspirations et les circonstances réelles. En effet, de telles tensions sont inévitables, mais elles sont généralement résolues par des compromis. Cependant, il peut arriver que des compromis ne soient pas possibles, ou insuffisants. Le PP peut se fixer certains objectifs pour son projet de vie dont l'atteinte d'un certain niveau minimal est indispensable. Par exemple, certains PP se fixent d'atteindre un revenu minimal au niveau du SMIC à la fin de la période d'installation, afin de tirer une pleine satisfaction de leur travail. Si cet objectif n'est pas atteint, une modification du projet sera envisagée, pouvant aboutir à un arrêt de l'activité maraîchère, même si celle-ci est apparemment viable. Les choix peuvent aussi être contraints par de nombreux facteurs plus externes, comme des engagements vis-à-vis des financeurs.

Cette difficulté à trouver des compromis satisfaisants peut être une interprétation d'une observation de certain·es accompagnant·es, d'une forme d'entêtement des maraîcher·ères, d'obstination à faire des choix peu efficaces. Leurs fortes convictions les amènent à faire des choix qui ne sont pas forcément les plus adaptés aux circonstances réelles, mais qui sont les meilleurs compromis qu'ils puissent envisager. De semblables difficultés d'organisation ont été évoquées dans 38% des entretiens. Une accompagnante à Agribio Vaucluse & Bouches-du-Rhône témoigne de la délicatesse d'accompagner de tels cas : « *C'est assez complexe à accompagner parce qu'en fait il y a différents enjeux, et l'agriculteur il a ses envies, et lui faire comprendre que certains choix peuvent être préjudiciables, voilà, c'est plus complexe... Et puis ce qu'on constate c'est que des personnes qui ont du mal à s'en sortir économiquement, peuvent du coup se disperser. Parce que voilà elles pensent qu'en développant des choses ça va amener de l'argent en plus.* » Cependant, d'autres mécanismes peuvent aussi jouer. Par exemple, se battre pour un système qui périclite peut être une façon d'éviter de se remettre en question.

Même si une réalisation stable d'une situation satisfaisante n'est pas immédiatement possible, la situation peut se maintenir quelques années, mais elle sera source de grandes difficultés pour le maraîcher. Il est possible de remettre à plus tard la réalisation de certains objectifs tant que cela n'est qu'une situation provisoire, mais les compromis faits sont trop exigeants pour pouvoir être conservés sur le long terme. Cette

situation provisoire, exigeante pour le PP, ne peut durer que tant qu'il a l'énergie (et les moyens financiers) de se maintenir. Cela explique que des systèmes en difficultés parviennent tout de même à se maintenir trois, voire cinq ans. Leur motivation, qui était suffisante pour passer le processus d'installation, leur permet de continuer sur ce temps-là. Mais si un équilibre n'est pas trouvé au terme de ces années, les risques d'épuisement physique ou économique sont très élevés.

La confrontation des aspirations au réel n'est pas un processus unique s'appliquant au moment de l'installation, mais un processus répété jusqu'à parvenir à un équilibre (Barbe, 2018). L'arrêt peut donc survenir à différents niveaux du schéma de définition des choix stratégiques (Figure 4). Les projets des maraîcher·ères sont en constante évolution. Le projet de vie (aspirations, convictions) et la situation vécue (réel) sont régulièrement réévalués. Le projet de vie peut être modifié (1) à travers une évolution du registre de conviction lui-même, le maraîcher·ère modifiant ses représentations du monde à travers son expérience nouvelle du monde paysan, en particulier si la mise en pratique des choix stratégiques s'avère plus compliquée que prévu. Par exemple, dans le cas d'une installation en collectif, une dégradation des relations entre associés pourra provoquer une remise en cause du modèle de l'association. D'autres circonstances, indépendantes de son activité, peuvent amener à réviser les aspirations, par exemple une évolution de la situation familiale.

Un autre exemple est le critère de satisfaction vis-à-vis du revenu, qui a émergé dans 19% des entretiens, avec des membres de structures différentes (Chambre, GAB et ADEAR). Alors que certaines fermes pourront se maintenir malgré une rémunération très faible voire inexistante du travail maraîcher, car d'autres sources de revenus peuvent y suppléer (revenu du conjoint, RSA...), dans d'autres cas une rémunération, pourtant plus élevée, ne sera pas satisfaisante et pourra amener à décider un arrêt de l'activité, malgré une relative viabilité de l'exploitation. L'insatisfaction quant au revenu peut provenir soit d'aspirations (souhait d'avoir un salaire supérieur au SMIC horaire, refus du RSA par souci d'indépendance...), soit de problèmes concrets (dépenses supérieures au revenu, enfants à charge...).

Le réel vécu peut lui aussi être réadapté (2) à la suite d'une modification de l'environnement social, économique et écologique qui encadre le projet (interactions avec les autres acteurs, conditions météorologiques...), ou d'un état de santé qui se dégrade.

Si le maraîcher·ère s'aperçoit que l'écart entre ses aspirations et la situation réelle est trop grand, et ne permet pas de trouver des compromis viables sur le long terme (3), des dimensions fondamentales de son projet pourront être remises en cause, pouvant potentiellement mener à un arrêt de l'exploitation.

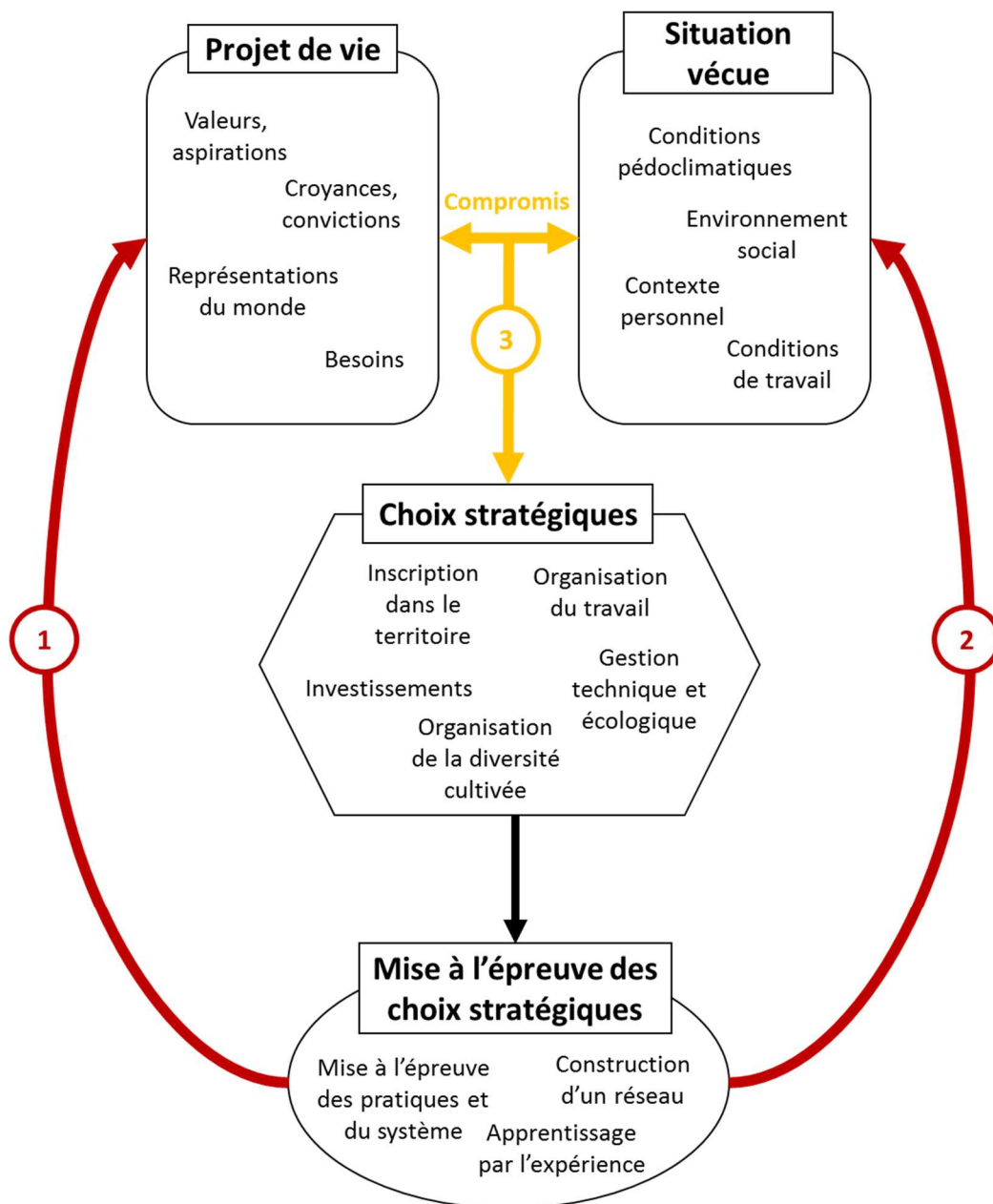


Figure 4 : Modification des choix stratégiques après l'installation pouvant mener à l'arrêt des projets de microfermes. Inspiré de Morel, 2016 et Barbe, 2018.

## Par-delà l'abandon : quels devenirs pour ces personnes ?

De l'avis de la plupart des personnes enquêtées, l'abandon ne signifie pas forcément que c'est un échec : il vaut mieux réaliser au plus tôt que l'activité ne correspond pas à l'image qu'on s'en était fait afin de pouvoir rectifier le tir, et donc être

*in fine* épanoui. Si beaucoup de projets sont abandonnés dans leur composante maraîchère et commerciale, ils sont souvent transformés en projets permettant de mieux répondre aux aspirations du PP : potager familial s'inscrivant dans un projet d'auto-suffisance, écotourisme, prestations de services pour le jardin...

De même, l'arrêt de ce métier n'est pas forcément un échec, cela peut être une opportunité pour se transformer et se développer vers plus de cohérence, plus de sens. Désormais, certaines personnes partent même avec l'idée de ne pratiquer ce métier que pendant un temps donné, comme en témoigne un formateur au CFPPA de Coutances : « *Des fois les gens qui font ce parcours-là se disent qu'ils seront maraîchers 10 ans et que... au bout de 10 ans ils iront peut-être faire autre chose quoi. Ils verront.* » Un bon niveau de mobilité entre cette profession et les autres permet de la réinscrire dans notre société, où les individus ne sont plus définis par leur travail, puisqu'ils en changent régulièrement. Alors qu'autrefois la paysannerie était un état, l'agriculture est désormais une profession, à laquelle il est possible d'accéder et de laquelle il est possible de sortir. Ce type de profil, qui envisage l'activité pour un nombre limité d'année, est très éloigné du modèle agricole traditionnel. Il est nouveau pour les structures d'accompagnement. Les projets correspondants ne s'envisagent pas de la même manière, puisque l'horizon temporel pris en compte n'est pas le même (le PP ne se projette pas à plus de 10 ans, et va donc limiter les investissements de très long terme).

Sauf exceptions, les accompagnant·es n'ont plus de nouvelles des PP qui ont abandonné ou arrêté. Il est probable qu'une partie retournent à leur ancienne profession, mais pour d'autres le départ était définitif et un retour n'est pas envisageable. Si ce métier leur procurait de l'insatisfaction, les amenant à en changer, il semble très probable qu'il en soit de même plus tard. Ces personnes choisissent donc de rester dans le milieu agricole ou para-agricole. Par exemple, deux cas de personnes devenues responsables du rayon légumes ont été donnés.



## Vers un dépassement des oppositions idéologiques, pour un meilleur accompagnement des installations atypiques ?

---

### Des abandons typiques d'un phénomène de reconversions et des arrêts post-installation relativement peu nombreux

Ainsi, les abandons de projets sont nombreux, mais cela semble peu surprenant dans la mesure où ils arrivent souvent à un stade précoce du projet, et qu'il s'agit d'un projet de reconversion professionnelle. Ces résultats permettent aussi de nuancer l'image des citoyens rêvant d'une vie à la campagne sans savoir dans quoi ils se lancent. Si ce profil existe bien, et représente la majorité des prises de contact précoces, les PP se retrouvent rapidement confrontés à la réalité et seuls les individus capables de prendre en compte cette réalité s'aventurent plus en avant dans le parcours à l'installation. Comme toute reconversion vers un métier appartenant à un domaine différent de ce qui est déjà connu, beaucoup d'idées reçues participent à la représentation initiale du métier. D'autre part, d'après les personnes accompagnant ces projets, le taux de persistance après l'installation n'est pas particulièrement faible. Une fois l'exploitation lancée, tous convergent pour dire que l'arrêt a très rarement lieu dans les 3-5 ans, période pourtant critique pour de nombreux agriculteurs. Du fait du délai que se laissent les PP pour résoudre les tensions entre leurs aspirations et leur système, ce sera plutôt à l'issue de cette période qu'une décision d'arrêter sera parfois prise.

Ainsi, dans le cadre d'une installation accompagnée, l'installation en microferme maraîchère biologique semble un objectif tout à fait crédible. Sans être facile, et bien que les modalités exactes puissent être assez éloignées du projet initial, une telle installation peut être pérennisée. Le regard et le jugement portés sur la viabilité de ces systèmes est donc plus conditionné par la thèse à défendre que par un constat de leur viabilité réelle. Il peut s'agir d'un biais de confirmation, amenant remarquer davantage les cas allant dans le sens de ce qu'on veut prouver.

Cependant, les points de vue adoptés et les préconisations n'étaient pas uniformes parmi les personnes enquêtées. Toutes les causes d'abandons et d'arrêts développées précédemment n'ont pas été données à chaque entretien, et certaines peuvent nous avoir échappé, soit en étant peu visibles pour ces personnes, soit par oubli. Il était fréquent que les enquêtés mettent en avant la structure à laquelle ils et elles appartiennent, et citent leur mode d'accompagnement comme facteur de réussite. Cela est peu surprenant étant donné leur position : ces personnes font leur possible pour accompagner au mieux les PP, et ont pour cela choisi une profession en accord avec leurs propres valeurs. Leur activité



au sein de la structure choisie a aussi pu, en retour, modifier leurs convictions. Cela pourrait aussi être expliqué par le constat que les arrêts sont peu nombreux au sein de la structure, alors qu'ils sont supposés plus nombreux ailleurs.

## Des facteurs de pérennisation peu spécifiques aux microfermes maraîchères

Ce travail apporte des données permettant de surmonter l'opposition idéologique en montrant que si les arrêts existent bel et bien, ils sont relativement peu nombreux ; et en donnant un certain nombre de causes de ces arrêts, ce qui permet de comprendre que le système particulier n'est pas toujours en cause.

Plus que des compétences techniques précises, ce qui a été relevé comme indispensable pour la réussite des projets est un enthousiasme solide, permettant de trouver l'énergie pour surmonter les multiples obstacles ; une expérience pratique suffisamment conséquente ; et une prise de recul permettant de mettre à profit cette pratique pour faire des choix pertinents dans son propre contexte. L'accent était parfois mis sur des circonstances plus précises, comme le foncier ou la gestion de l'eau. Ces enjeux sont capitaux dans certaines régions, quand les discours à portée nationale (ou issus d'autres régions) ne leur donnent pas la même importance. Les accompagnant·es de ces régions doivent donc avoir l'habitude de souligner leur importance, pour mettre en garde les PP par rapport à ce qu'ils ont pu voir dans des livres ou sur Internet.

En fait, les facteurs d'arrêts et clés de réussite semblent peu spécifiques du maraîchage et du micro-maraîchage. Par exemple, dans le document publié par le pôle InPACT « *S'installer, et après ? Réflexions paysannes pour durer* » (Sicard *et al.*, 2016), qui traite de la pérennisation des exploitations agricoles paysannes (toutes productions confondues), on retrouve de nombreux points de vigilance qui ont été évoqués précédemment : importance de la pratique et de la capacité d'adapter son système ; prendre le temps de préparer son projet ; trouver un équilibre avec son entourage ; être curieux de ce que font les autres agriculteur·ices du voisinage...

## Apport d'un meilleur soutien à ces installations

Cette étude met en évidence quelques pistes pour améliorer l'accompagnement des PP.

Pour aider les PP à s'y retrouver, en particulier s'agissant de NIMA, beaucoup d'information est nécessaire. Les PAI sont une structure sensée répondre à ce besoin, malheureusement certains accompagnements y manquent de visibilité (par exemple les initiatives des ADEAR, dans certains départements). Devant le foisonnement d'initiatives d'accompagnement (formations, compagnonnage...), la plupart du temps à portée locale, même les membres d'un même réseau ont parfois du mal à suivre ce que font les autres. Or la possibilité de naviguer entre différentes structures d'accompagnement est intéressante pour les PP, puisque cela permet d'avoir une idée plus large de ce qui est possible. Au PP ensuite de faire le tri et de créer le système qui lui correspond, et qui est adapté à son contexte. La communication entre structures d'accompagnement d'une même région, y compris si leurs idéologies et leurs approches de l'activité maraîchère sont différentes, paraît donc très profitable pour les PP.

Si l'Etat veut pouvoir accompagner ces installations, qui répondent à un certain nombre d'enjeux écologiques et sociaux, elles doivent pouvoir avoir lieu dans le circuit standard. C'est déjà le cas pour certaines, mais cela peut être plus ou moins compliqué selon les départements, ce circuit n'étant pas très adapté aux spécificités de ces installations et les conseillers n'étant pas toujours formés à les prendre en compte. Une meilleure reconnaissance de ce modèle et de ses spécificités au sein de ce monde standard permettrait de lever certains obstacles à l'installation.

D'autre part, si l'accompagnement de l'installation est très important pour prendre un bon départ, un accompagnement continu après l'installation peut aussi être très bénéfique pour pérenniser l'exploitation. En effet, au cours et après l'installation, les maraîchers réévaluent constamment leurs choix stratégiques, à mesure que les conditions dans lesquelles ils se trouvent et leurs propres convictions se modifient. Les aider à comprendre les choix qui s'offrent à eux et à faire les compromis les mieux adaptés à la situation et à leurs aspirations peut s'avérer déterminant dans le maintien ou l'arrêt.

Cet accompagnement post-installation est d'autant plus important qu'un certain nombre d'aspirations ne pourront être réalisées qu'une fois l'exploitation lancée. Une accompagnatrice de Fermes d'Avenir suggère qu'il vaut mieux ne pas essayer de tout faire parfaitement dès la première année, mais plutôt d'améliorer son système pour progressivement le faire correspondre à la ferme de ses rêves, tout en étant viable les premières années. En effet, à mesure de l'évolution des compétences du maraîcher (grâce à l'expérience) et de sa situation économique, les contraintes associées à la situation vécue s'allègent (Féret *et al.*, 2017 ; Amato-Delavoipierre, 2019). La réitération du processus de compromis peut donc amener à faire de nouveaux choix qui prennent mieux en compte les aspirations initiales (Figure 4).

Des structures fournissent déjà un tel accompagnement post-installation, notamment les GAB. Cependant, à l'exception des ADEAR qui se placent dans un cadre d'installation progressive, il y a généralement une discontinuité dans le suivi, qui est effectué par des équipes voire des structures différentes. Les responsables de l'accompagnement de l'installation ont donc peu de visibilité sur ce que deviennent les personnes qui ont été installées.

Cependant, la mise en place d'un tel suivi post-installation qui soit dans le prolongement des PAI demande une certaine volonté de la part des élus locaux. Un conseiller du PAI d'Eure-et-Loire, m'a confié qu'une réflexion quant à la poursuite du suivi après l'installation avait été initiée, mais que cela s'était heurté au manque de fonds.

## Diversification des critères d'évaluation et de l'accompagnement

Ce travail montre que la performance de la production n'est pas la cause principale d'arrêt. Notamment, le jugement porté sur l'exploitation est plus décisif que le système d'exploitation lui-même. Ce jugement dépend du système de valeurs et de normes de chaque personne. L'enjeu soulevé par le renoncement pourra être moins grand pour des personnes qui ne sont pas issues du milieu agricole, leurs attentes ainsi que celles de leurs proches n'étant pas toujours aussi forte qu'au sein du monde agricole. Lors d'une reprise d'exploitation familiale, les attentes de la famille sont souvent très fortes, du fait du vécu sur l'exploitation et de la symbolique qui y est liée. Elles sont amplifiées si l'installé·e décide de changer de système (pour passer d'un système industriel à un système agroécologique, par exemple). L'entourage, sceptique quant à la viabilité de ce nouveau système, lui demandera de faire ses preuves. En outre, l'injonction de réussir ne vient pas forcément de l'extérieur car ces attentes peuvent avoir été intégrées, formant un système de normes beaucoup plus contraignant et un besoin de réussir pour être épanoui·e (Deffontaines, 2020). Chez les NIMA, au contraire, l'arrêt n'est pas forcément synonyme d'échec.

Regarder les dissonances entre les choix stratégiques et les aspirations peut être une façon d'évaluer la viabilité des systèmes micromaraîchers en prenant en compte les attentes de la personne installée. Tout comme le critère de satisfaction vis-à-vis du revenu est réputé plus pertinent que le seul revenu pour ces personnes dont le besoin en revenus est parfois très faible, des critères de satisfaction peuvent être envisagés pour différents sujets : satisfaction environnementale, satisfaction de la qualité de vie... Une forte insatisfaction, correspondant à un écart entre le système et les aspirations trop important, peut servir d'indicateur que le système, s'il n'est pas modifié, ne sera pas viable sur le long terme pour cette personne. Utilisés en complément de critères d'évaluation plus

classiques, ces critères de satisfaction permettent également de saisir si des valeurs inhabituelles de certains critères classiques résultent de difficultés ou du choix d'un certain mode de vie et de production. Par exemple, un temps consacré à la commercialisation relativement élevé pourrait traduire un manque d'efficacité de celle-ci, mais aussi provenir d'un goût du maraîcher pour le contact avec les clients.

D'autre part, outre l'accompagnement technique, et de façon complémentaire, l'accompagnement peut aussi porter sur des points qui relèvent davantage du champ social, puisque des arrêts assez nombreux découlent de problèmes relationnels. Il peut donc être bénéfique pour les PP de diversifier les sources d'accompagnement. Pour cela, il paraît important de renforcer la communication entre structures, afin d'améliorer l'orientation des PP vers les structures adaptées à leurs besoins. Alors que dans certaines régions différentes structures travaillent de façon très coordonnée (*e.g.* le Pôle Abiosol en Ile-de-France), dans d'autres régions l'offre est plus dispersée et l'orientation des PP dépendra grandement de leurs rencontres. Une certaine sensibilisation auprès des PP pour les informer sur les possibilités de se faire accompagner sur ces sujets, bien qu'ils puissent déborder du champ professionnel, peut aussi améliorer l'accompagnement de ces problèmes.

Cette diversification des accompagnements est d'autant plus importante que de nouveaux acteurs s'emparent du sujet, avec notamment une explosion du nombre de formations en permaculture, dispensées par divers organismes ou des personnes indépendantes. Ces formations sont regardées avec beaucoup de méfiance par les structures spécialisées dans l'accompagnement agricole, y compris celle promouvant des pratiques alternatives. Elles leur reprochent de vendre une vision simpliste, trop idéalisée. Il convient donc de se renseigner sérieusement et d'éviter de se précipiter, même si l'épisode de Covid-19 a fait naître un sentiment d'urgence à changer de mode de vie chez certaines personnes.

## Considérations autour de l'installation et de l'arrêt

Les notions d'installation, d'abandon et d'arrêt, qui peuvent à première vue paraître claires, ont parfois pu poser problème. En effet, l'installation peut être progressive, ou se faire en plusieurs temps (par exemple, un cotisant solidaire devenant exploitant principal). L'inscription à la MSA n'est donc qu'un indicateur, mais elle peut avoir lieu à un moment différent du début de la production. Le passage par un espace-test

peut aussi être considéré soit comme une première installation, soit comme une étape préliminaire à l'installation.

De même, l'arrêt peut être progressif, en prenant la forme d'une diminution lente de la production. Une petite production peut être conservée afin de rembourser certains frais ou pour une consommation personnelle, avec quelques surplus à vendre ou échanger aux voisins. Avoir bénéficié d'une DJA, qui engage à garder un statut d'agriculteur au moins cinq ans, peut aussi amener garder une activité minimale pendant quelques mois, afin de ne pas avoir à rembourser les sommes allouées. Un autre cas de figure possible est l'abandon ou la réduction de l'atelier maraîchage, au profit d'une autre activité, par exemple un petit élevage de volailles.

Enfin, l'abandon peut aussi être compliqué à attester. Plusieurs années s'écoulant avant l'installation, il est parfois difficile de savoir si le projet est encore en cours de maturation ou s'il a été abandonné. Le projet peut avoir été mis de côté pendant quelques temps, avec l'intention d'y revenir plus tard, sans certitude que ce sera forcément le cas un jour.

## Conclusion

---

Ainsi, les abandons de projets peuvent être distingués selon le moment de leur occurrence. Les abandons précoces sont souvent liés à une image irréaliste du métier, trop idyllique. Ce phénomène est assez atypique du fait de la popularité propre à l'activité de maraîchage diversifié auprès des populations urbaines, qui en ont une vision très biaisée. Elle est perçue comme plus accessible que l'élevage, à la fois en termes de compétences techniques et de capitaux, et plus à même de répondre à leurs attentes écologiques et sociales. La pratique, ainsi que la multiplication des sources d'inspiration (fermes, accompagnements...), permettent de confronter l'idée de projet à la réalité et de voir si les deux sont compatibles. Les abandons plus tardifs sont plus rares, et leurs causes peuvent être différentes. En particulier, des problèmes tels que le foncier ou le financement semblent particulièrement récurrents.

Pour ce qui est des arrêts après l'installation, ceux-ci semblent rares. Même si les choix stratégiques faits ne permettent pas d'accorder les valeurs portées et la situation réelle, la motivation du maraîcher arrivé jusqu'à ce stade lui permet de maintenir son système un certain temps. Les principales causes d'arrêts évoquées sont les problèmes familiaux ou relationnels ; les difficultés économiques liées aux choix techniques du maraîcher, et pouvant amener à une déception quant au revenu créé ; et les problèmes de santé.

Plus que des compétences techniques particulières, ce sont la motivation et l'expérience en maraîchage, permettant de faire des choix éclairés, qui ont été désignés comme clés de réussite. Les choix techniques réalisés dépendent des attentes et aspirations des maraîcher·ères, et donc du système de normes et de valeurs de chacune, ainsi que de leur situation concrète, l'arbitrage réalisé sera propre à chaque individu. Les compétences nécessaires ne seront donc pas forcément les mêmes. Pour cette raison il peut être intéressant de diversifier les sources d'inspiration et les accompagnements.

De même, cette dépendance aux aspirations de l'installé·e signifie que plus que les résultats technico-économiques, ce qui conditionne la satisfaction du maraîcher·ère est l'écart entre son système d'exploitation et ses valeurs. Même en cas d'apparente viabilité, si cet écart est trop grand, le ou la maraîcher·ère se trouvera en position inconfortable sur un long terme et pourra prendre la décision de renoncer.

Cette étude s'étant surtout attachée à la vision des accompagnant·es sur le sujet des abandons et des arrêts de projets micromaraîchers, il serait intéressant d'interroger directement des personnes ayant arrêté leur activité maraîchère afin de voir si cette vision est un écho fiable de leur situation. En effet, il se peut que cette vision soit finalement biaisée ou incomplète. En cas d'abandon ou d'arrêt, les PP n'expliquent pas forcément les raisons qui les ont poussé·es à ce choix. Les accompagnant.es en sont donc réduit·es à faire des hypothèses basées sur leur connaissance du PP, de son système d'exploitation et sur des discussions préalables.

D'autre part, pour des raisons méthodologiques, cette étude s'est focalisée sur les installations accompagnées. Mais l'installations sur très petite surface se prête particulièrement à une installation non accompagnée, puisque, du fait du faible besoin en capital économique requis, un apport personnel peut suffire. Par conséquent, il existe des PP qui s'installent en-dehors de tout cadre. Si leur existence est avérée, ces installations demeurent obscures, autant quant à leur nombre que pour leur taux de pérennisation.

## Références bibliographiques

---

- Amato-Delavoipierre, R. (2019). *Identification de facteurs de réussite à l'installation en maraîchage biologique grâce à l'analyse de trajectoires de fermes*. AgroParisTech.
- Barbe, H. (2018). *Trajectoires d'installation en micro-maraîchage biologique : Processus d'adaptation, compromis et évolution des pratiques pour atteindre la viabilité — Une perspective agro-anthropologique*. AgroParisTech.
- Bedouet, L. (2017). *Permaculture & agroécologie : Créer sa micro-ferme. Le guide-témoignage pour lancer sa micro-ferme productive, rentable, et bénéfique à l'environnement et aux hommes*. Rustica.
- Boiteau, P. (2017, novembre 23). *Face à l'avenir Les agriculteurs de plus en plus résignés !* Terre-net. <https://www.terre-net.fr/actualite-agricole/economie-social/article/sondage-les-agriculteurs-de-plus-en-plus-resignes-202-130598.html>
- Bué, M. (GAB 29). (2016). *S'installer en maraîchage bio en circuit court* (Goulven Maréchal (FRAB), Éd.). GAB/FRAB. [https://www.agrobio-bretagne.org/wp-content/uploads/2017/07/FICHE\\_INSTALLATION\\_EN\\_MARAICHAGE\\_BD.pdf](https://www.agrobio-bretagne.org/wp-content/uploads/2017/07/FICHE_INSTALLATION_EN_MARAICHAGE_BD.pdf)
- CGAER. (2014). *Les contributions possibles de l'agriculture et de la forêt à la lutte contre le changement climatique*. Conseil Général de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Espaces Ruraux. [https://agriculture.gouv.fr/sites/minagri/files/documents/CGAER\\_2\\_cle0b6fb9.pdf](https://agriculture.gouv.fr/sites/minagri/files/documents/CGAER_2_cle0b6fb9.pdf)
- D'Allens, G., & Leclair, L. (2015). Prendre la clef des champs : Quelles visées politiques à l'installation paysanne ? *Mouvements*, 84(4), 15. <https://doi.org/10.3917/mouv.084.0015>
- D'Allens, G., & Leclair, L. (2016). *Les néo-paysans*. Seuil.
- Deffontaines, N. (2020). Le suicide fataliste revisité. Les agriculteurs : Une loupe sociale pour l'étude de ce type oublié. *Sociologie*, 11(2), 113. <https://doi.org/10.3917/socio.112.0113>



- Diaz, R. J., & Rosenberg, R. (2008). Spreading Dead Zones and Consequences for Marine Ecosystems. *Science*, 321(5891), 926-929. <https://doi.org/10.1126/science.1156401>
- FAO. (2016). *État des ressources en sols dans le monde. Résumé technique*. FAO. <http://www.fao.org/publications/card/en/c/b7710883-a9fb-4513-9a90-0134f0da26c9>
- Féret, E., Marquet, A., Gomez, A., & Bocquet, F. (2017). *Maraîchage bio en Normandie : Trajectoires de fermes et évolutions des systèmes*. Association Bio Normandie.
- FNAB (Éd.). (2013). *Dynamique d'installation en agriculture biologique : Les enjeux liés à l'accompagnement*. FNAB.
- Fougier, E. (2021). *France rurale : L'engouement des jeunes est-il durable ?* IRIS éditions. <http://www.cairn.info/le-demeter--0011662117-page-173.htm>
- Gaillard, N., Dumanoir, N., Pomykala, F., & Nebot, F. (2020). *Les chiffres utiles de la MSA – Édition nationale 2020*. MSA. <https://statistiques.msa.fr/publication/les-chiffres-utiles-de-la-msa-edition-nationale-2020-2/>
- Hervé-Gruyer, C., & Hervé-Gruyer, P. (2014). *Permaculture : Guérir la terre, nourrir les hommes*. Actes Sud Nature.
- Hervieu, B., & Viard, J. (1996). *Au bonheur des campagnes (et des provinces)*. Editions de l'Aube.
- Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services (IPBES). (2019). *Summary for policymakers of the global assessment report on biodiversity and ecosystem services*. Zenodo. <https://doi.org/10.5281/zenodo.3553579>
- Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services (IPBES). (2018). *The IPBES regional assessment report on biodiversity and ecosystem services for Europe and Central Asia*. Zenodo. <https://doi.org/10.5281/zenodo.3237429>
- Julliand, C., Pinton, F., Garreta, R., & Lescure, J.-P. (2019). Normaliser le sauvage : L'expérience française des cueilleurs professionnels. *EchoGéo*, 47. <https://doi.org/10.4000/echogeo.16987>
- Klein, V. (2020, juillet 9). Reconversion professionnelle : La moitié des actifs prêts à sauter le pas pour se préparer au monde de demain - VISIPLUS academy. *Blog VISIPLUS academy*. <https://academy.visiplus.com/blog/emploi-2/reconversion->

professionnelle-la-moitié-des-actifs-prets-a-sauter-le-pas-pour-se-preparer-au-monde-de-demain-2020-07-09

- Le Blanc, J. (2011). Installation agricole : Nouveaux profils, nouvel accompagnement. *Pour*, 212(5), 137. <https://doi.org/10.3917/pour.212.0137>
- Lefebvre, F., Bernard, N., & Cessot, I. (2006). *Les agriculteurs non aidés : Installation et devenir*. CNASEA.
- Léger, D., & Hervieu, B. (1979). *Le retour à la nature*. « Au fond de la forêt... L'État ». Le Seuil ; Cairn.info. <https://www.cairn.info/le-retour-a-la-nature--9782020051798.htm>
- Morel, K. (2016). *Viabilité des microfermes maraîchères biologiques. Une étude inductive combinant méthodes qualitatives et modélisation*. (tel-01557495) [Sciences agricoles, Université Paris-Saclay]. HAL. <https://hal.archives-ouvertes.fr/tel-01557495>
- Negrone, C., & Mazade, O. (2019). Entre contrainte et choix, regards sur les reconversions professionnelles subies et les reconversions professionnelles volontaires. *Recherche formation*, n° 90(1), 87-102.
- Quelin, C., Filipe da Silva, S., & Clément, M. (2016). *Départs précoces en agriculture : Analyse d'une situation peu connue* (R. Georges, Éd.). Agence de Services et de Paiement (ASP). [https://solidaritepaysans.org/images/imagesCK/files/zoom\\_sur/asp\\_2016\\_depart-precoces-agriculture\\_splr.pdf](https://solidaritepaysans.org/images/imagesCK/files/zoom_sur/asp_2016_depart-precoces-agriculture_splr.pdf)
- RARES. (2019). *Immersion auprès des innovateurs agri-ruraux de Bourgogne*. RARES.
- Roullier, C. (2011). Focus – Qui sont les néoruraux ? *Informations sociales*, n° 164(2), 32-35.
- Rouvière, C. (2016). Migrations utopiques et révolutions silencieuses néorurales depuis les années 1960. *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, 133, 127-146. <https://doi.org/10.4000/chrhc.5597>
- Samak, M. (2017). Le prix du « retour » chez les agriculteurs « néo-ruraux » : Travail en couple et travail invisible des femmes. *Travail et emploi*, 150, 53-78. <https://doi.org/10.4000/travailemploi.7523>
- Sicard, G., Bignon, M.-J., Fimat, D., Holmes, S., Jacques, M., Métayer, M., Roumet, D., Villaroel, A., & Viretti, J. (2016). *S'installer, et après ? Réflexions paysannes pour durer*. <http://www.agriculturepaysanne.org/files/PERENNISATION-vf-bd.pdf>



## Résumé

---

L'engouement récent pour le maraîchage diversifié sur petites surfaces amène à se poser de nombreuses questions sur le succès réel de tels projets agricoles atypiques. Des entretiens semi-directifs avec des personnes participant à l'accompagnement des porteurs de projets ont été réalisés afin de mieux connaître les causes pour lesquelles des projets micro-maraîchers peuvent être abandonnés, avant ou après l'installation. Celle-ci concerne majoritairement des personnes non issues du monde agricole, en reconversion. Ces personnes ont une vision souvent idéalisée du métier, et ne réalisent pas toujours sa complexité technique. Par conséquent, les abandons après une première prise de contact sont fréquents. En plus d'une formation théorique, la pratique, par des stages, du salariat ou du bénévolat, semble importante afin de mieux appréhender la réalité du métier. Une diversification des fermes et des accompagnements fréquents permet d'acquérir un certain recul critique et d'adapter au mieux le projet d'installation. Pour des porteurs de projets plus avancés dans le parcours à l'installation, des problèmes tels que le foncier et le financement seraient les principales causes d'abandons de projets. Une fois les maraîchers installés, les arrêts d'activité semblent assez rares parmi les installations accompagnées. Cela est souvent justifié par la motivation des maraîchers, qui parviennent à maintenir leur activité malgré les difficultés. Les principales causes d'arrêts évoquées sont les problèmes familiaux ou relationnels ; les difficultés économiques liées aux choix techniques du maraîcher, et pouvant amener à une déception quant au revenu créé ; et les problèmes de santé. Cette étude donne des pistes pour mieux accompagner l'installation de ces profils émergents et leur intégration au monde agricole.

Mots-clés : installation ; maraîchage diversifié sur petites surfaces ; arrêts ; abandons de projets ; permaculture.

## Abstract

---

Lately, enthusiasm for market gardening on small surfaces lead to a series of questions about the actual success of such atypical projects. Half-directive interviews were conducted with people accompanying project owners, enabling a better understanding of the causes leading to an abandon of such projects, before or after installation. The latter concerns in majority people from outside the farming world, through reconversions. These people often have an idyllic vision of the job, and they don't always realize the technical difficulty implied. Therefore, renunciations after a first contact are frequent. In addition to a theoretical formation, practice, through internships, jobs or volunteering, seems important to apprehend the reality of the job. A diversification of the farms and accompanying structures may enable to acquire a critical perspective and to better adapt the project. Later in the installation process, problems such as acquiring a land or a funding would become the main reasons for giving up. Once farmers are installed, cessations seem relatively scarce among accompanied installations. This is often justified through the farmers' motivation, enabling them to maintain their activity despite the difficulties. Main mentioned causes for cessations are family or relational issues; economic issues due to the farmer's technical choices, leading to disappointment concerning the income; and health issues. This study gives some leads to a better support of these emergent profiles and their integration into the farming world.

Keywords: installation; market gardening on small surfaces; cessations; project abortion; permaculture.